

Évaluation des formations doctorales

## RAPPORT D'ÉVALUATION DU 3<sup>E</sup> CYCLE

**Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**

**VAGUE E**

Rapport publié le 16/02/2026

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Au nom du comité d'experts :

Catherine Maignant, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

# Sommaire

<b>Avant-propos .....</b>	<b>4</b>
<b>Liste des formations doctorales évaluées.....</b>	<b>4</b>
Domaine Sciences humaines et sociales.....	4
Formation doctorale pluridisciplinaire .....	4
<b>Organisation de l'évaluation.....</b>	<b>5</b>
<b>Rapport du 3<sup>e</sup> cycle .....</b>	<b>6</b>
Présentation des formations du 3 <sup>e</sup> cycle .....	7
Analyse globale des formations du 3 <sup>e</sup> cycle.....	8
La politique, la structuration et le pilotage des formations du 3 <sup>e</sup> cycle .....	9
La formation à la recherche dans le 3 <sup>e</sup> cycle .....	10
La formation par la recherche dans le 3 <sup>e</sup> cycle .....	11
L'internationalisation des formations du 3 <sup>e</sup> cycle .....	11
L'encadrement des doctorants et l'accompagnement des candidats à l'HDR dans le 3 <sup>e</sup> cycle .....	12
La poursuite de carrière après le 3 <sup>e</sup> cycle .....	14
Conclusion .....	14
Points forts.....	14
Points faibles.....	15
Recommandations.....	15
Points d'attention transversaux.....	15
<b>Rapports des formations doctorales.....</b>	<b>16</b>
<b>Observations de l'établissement .....</b>	<b>33</b>

# Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre des formations du 3<sup>e</sup> cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023) et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que cette période a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de différentes transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 3<sup>e</sup> cycle (mise en œuvre des arrêtés de 2016 puis de 2022, création de formations articulant le master et le doctorat, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 3<sup>e</sup> cycle construite dans le périmètre d'une école doctorale de l'université, et d'autre part, sur des auditions, menées sur site et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations doctorales, ainsi que des entretiens avec les responsables des formations doctorales et avec des panels de doctorants inscrits dans chaque école doctorale.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre des formations du 3<sup>e</sup> cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 3<sup>e</sup> cycle et qui sont listées ci-après.

## Liste des formations doctorales évaluées

### Domaine Sciences humaines et sociales

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Pratiques et théories du sens* (ED n° 31)
- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Esthétique, sciences et technologies des arts* (ED n° 159)
- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Sciences sociales* (ED n° 401)

### Formation doctorale pluridisciplinaire

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale *Cognition, langage, interaction* (ED n° 224)

# Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 3<sup>e</sup> cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis a eu lieu à l'automne 2024. Le comité d'experts était présidé par Madame Catherine Maignant, professeure des universités émérite en études anglophones à l'université de Lille. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Cécile Croce, professeure des universités en esthétique et sciences de l'art à l'université Bordeaux Montaigne.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Franck Bousquet, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- M. Pierre De Loor, professeur des universités en informatique à l'École nationale d'ingénieurs de Brest ;
- M. Émeric Fisset, éditeur aux éditions Transboréal ;
- M. Corentin Luneau, doctorant en histoire de l'art et archéologie à l'université de Tours.

Mme Anne Vial-Logeay, conseillère scientifique, et Mme Maïlys Trubert, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

# Rapport du 3<sup>e</sup> cycle

## Présentation des formations du 3<sup>e</sup> cycle

Les formations du troisième cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis relèvent du périmètre de quatre écoles doctorales (ED) : *Pratiques et théories du sens* (ED n° 31), *Esthétique, sciences et technologies des arts* (ED n° 159), *Cognition, langage, interaction* (ED n° 224) et *Sciences sociales* (ED n° 401). Ces formations doctorales sont adossées à 33 unités de recherche (UR), dont 9 sont des unités mixtes de recherche (UMR) et 15, des équipes d'accueil (EA). L'UMR 7217, le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, est composé de trois équipes de recherche administrées de manière autonome : le Laboratoire des théories du politique (LabToP) est rattaché à l'ED *Pratiques et théories du sens*, le Centre de sociologie urbaine et Genre, travail, mobilité à l'ED *Sciences sociales*.

L'université compte en 2022-2023 un total de 1 133 doctorants : 936, soit 82 % des effectifs, sont inscrits dans les trois formations doctorales du domaine Sciences humaines et sociales (*Esthétique, sciences et technologies des arts*, *Pratiques et théories du sens* et *Sciences sociales*) tandis que 197 doctorants sont rattachés à l'école doctorale pluridisciplinaire *Cognition, langage, interaction*. 330 directeurs de thèse habilités à diriger des recherches (HDR), dont 296 actifs, ainsi que 94 co-encadrants non HDR, sont associés en 2022-2023 aux formations doctorales de Paris 8. Le nombre total de candidats à l'habilitation à diriger des recherches (HDR) s'élève à 20 en 2022-2023.

- La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED n° 31) *Pratiques et théories du sens* (PTS), adossée à 13 unités de recherche, compte en 2022-2023 420 doctorants et 135 encadrants, dont 101 actifs (dirigeant effectivement au moins une thèse). Elle propose 19 spécialités (notamment en lettres, langues, philosophie, histoire, études de genre, psychanalyse) relevant des domaines scientifiques Sciences humaines et humanités nouvelles et Sciences de la société, pour lesquels l'établissement est accrédité.
- La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED n° 159) *Esthétique, sciences et technologies des arts* (EDESTA), adossée à quatre UR, réunit 221 doctorants et 44 encadrants actifs. Portant une accréditation pour le domaine scientifique Sciences humaines et humanités nouvelles, elle offre six spécialités de doctorat dans le secteur des arts (arts plastiques et photographie, images numériques, théâtre et arts de la scène, cinéma et audiovisuel, musique et arts du son, danse et arts du geste).
- La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED n° 224) *Cognition, langage, interaction* (CLI), adossée à neuf UR, compte 197 doctorants et 66 encadrants actifs. Portant une accréditation pour les domaines scientifiques Mathématiques et leurs interactions, Sciences humaines et humanités nouvelles, Sciences pour l'ingénieur, ainsi que Sciences et technologies de l'information et de la communication, elle couvre un spectre large avec ses huit spécialités de doctorat relevant entre autres des sciences du langage, de la psychologie et de l'ergonomie, de l'informatique, des mathématiques et de l'ingénierie.
- La formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale (ED n° 401) *Sciences sociales*, adossée à huit UR, comprend 295 doctorants et 85 encadrants actifs. Portant une accréditation pour les domaines scientifiques Sciences humaines et humanités nouvelles, Sciences de la société et Sciences et technologies de l'information et de la communication, elle offre 22 spécialités de doctorat parmi lesquelles le droit médical, l'histoire contemporaine, les études urbaines, la géopolitique, les sciences de gestion, la sociologie ou encore l'anthropologie.

Le collège doctoral de Paris 8 a été associé au cours de la période d'évaluation à celui de l'université Paris Nanterre, au sein du collège doctoral de la communauté d'universités et établissements (Comue) Université Paris Lumières (UPL), jusqu'à la dissolution de cette dernière le 6 juillet 2024. La collaboration entre Paris 8 et l'université Paris Nanterre se poursuit depuis au sein de la convention de coordination territoriale Paris Lumières Alliance. Paris 8 est par ailleurs l'un des membres fondateurs du Campus Condorcet à Aubervilliers (93), infrastructure dédiée à la recherche et à la formation dans le domaine des sciences humaines et sociales, qui héberge une partie de ses unités de recherche et des séminaires doctoraux.

Dans le cadre de l'appel à projets Écoles universitaire de recherche du Programme d'investissements d'avenir (PIA 3), Paris 8 a créé en 2018, avec l'université Paris Nanterre, l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création* (ArTeC) consacrée à la recherche-création et implantée au sein du Campus Condorcet. En plus du master ArTeC et du diplôme inter-universitaire (DIU) ArTeC+, 16 mentions de master de Paris 8 sont associées à cette EUR qui entretient aussi des liens étroits avec ses écoles doctorales, notamment EDESTA et PTS, et propose chaque année des contrats doctoraux et postdoctoraux.

Enfin, l'université Paris 8 est membre fondateur de l'alliance européenne *European Reform Universities Alliance* (ERUA), qu'elle pilote depuis 2020, alliance qui comprend sept autres universités d'Europe et deux universités associées. L'ERUA, qui a pour but de promouvoir un nouvel espace d'apprentissage et de recherche européen, favorise notamment la dimension internationale des formations doctorales de Paris 8 (parcours multilingues personnalisés, mobilités).

## Analyse globale des formations du 3<sup>e</sup> cycle

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis porte une politique de formation du troisième cycle en pleine cohérence avec son positionnement d'ensemble. Ses priorités que sont l'innovation, la création, l'interdisciplinarité et la réactivité face aux défis sociétaux (responsabilité environnementale, inclusion des usagers) s'incarnent dans son offre de formation doctorale. Il en va de même pour ce qui est de l'articulation entre sa stratégie de recherche et sa politique de formation, qui se caractérise notamment par une initiation précoce à la recherche et l'existence de formations préparatoires innovantes à l'inscription en 3<sup>e</sup> cycle, favorisant la jonction master-doctorat. Les formations doctorales se sont totalement approprié les priorités de l'établissement dans tous les domaines, même si une certaine revendication de liberté s'exprime au sein de l'ED *Cognition, langage, interaction (CLI)*.

En dépit de l'exception notable des financements de thèse (les contrats doctoraux sont encore trop peu nombreux), on note un soutien financier et logistique généreux aux formations doctorales. Au pilotage efficace s'ajoute une structuration claire de l'écosystème doctoral, qui s'organise autour de ses quatre écoles doctorales, du collège doctoral (CD) de Paris 8, du CD de l'ex-Comue Université Paris Lumières, devenue Paris Lumières Alliance en 2024, de l'école universitaire de recherche ArTeC, de la bibliothèque universitaire, des services documentaires et du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP).

Les unités de recherche (UR) sont aussi impliquées dans la formation à la recherche, même si leur visibilité au sein des formations doctorales est inégale et leur engagement, hétérogène en matière de formations. La formation par la recherche au sein des UR est, quant à elle, uniformément convaincante. Le cadrage des formations du 3<sup>e</sup> cycle est également précis. Comportant notamment la structuration des formations, les règles de recrutement et d'accompagnement des doctorants, la politique visant à l'intégrité scientifique et les dispositifs de prévention du harcèlement, il correspond en outre parfaitement aux dispositions de l'arrêté du 26 août 2022 sur le doctorat.

Ce cadrage est globalement bien suivi par l'ensemble des formations doctorales, même si une certaine souplesse est perceptible dans sa mise en œuvre (réalisation des portfolios ou taux d'encadrement effectif des thèses, par exemple) ainsi qu'une grande disparité dans les modalités de composition des comités de suivi individuel (CSI).

Il convient néanmoins de nuancer ce bilan positif en signalant plusieurs points d'amélioration possibles, déjà notés lors de l'évaluation du Hcéres en 2018-2019 et dont les enjeux sont tout à fait cruciaux. En premier lieu vient la professionnalisation qui, malgré les formations transversales offertes par le SCUIO-IP, demeure insuffisante. Les formations professionnalisantes sont trop peu nombreuses, trop peu diversifiées et, plus grave, ne sont pas rendues obligatoires par l'établissement. Le manque de suivi généralisé de la professionnalisation trouve un écho dans l'insuffisance du suivi des poursuites de carrière, que Paris 8 n'a pas mis en place au cours de la période d'évaluation écoulée. Si la dernière enquête nationale a été lancée tardivement par le ministère, Paris 8 ne disposant des données que de celle menée en 2021-2022, de son côté l'établissement n'incite pas les ED à mener d'enquête interne et n'a lancé sa propre enquête qu'en mars 2024. À l'heure actuelle, il n'existe donc aucun bilan récent exploitable dans ce domaine. De ce fait, le lien entre pertinence des formations et qualité de la poursuite de carrière n'est pas établi dans les formations doctorales et ce critère n'est pas pris en compte pour servir un dispositif d'amélioration continue des formations. Il est également regrettable, dans cet ordre d'idées, qu'aucune évaluation systématique des formations doctorales dans leurs différents aspects, par les doctorants, ne soit prescrite ni par l'établissement ni par le Collège doctoral. Il est impossible de savoir si ces différents manques ont un impact sur l'attractivité des formations mais la chute de leurs effectifs est frappante et, dans pratiquement toutes les formations doctorales, supérieure à la moyenne nationale, parfois très nettement. Le bilan de l'internationalisation est quant à lui en demi-teinte malgré de nombreux partenariats structurés au sein d'une université par ailleurs fortement internationalisée.

L'établissement et les formations doctorales sont conscients de la plupart de ces faiblesses ainsi qu'en témoignent le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'établissement et les dossiers d'autoévaluation (DAE) des formations doctorales, généralement réalisés avec sérieux ; le dossier de la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED 401 Sciences sociales, formellement très bien présenté, déclare néanmoins des chiffres différents voire contradictoires entre le rapport d'autoévaluation et son tableau de données. Malgré la faible prise en compte des recommandations de la précédente évaluation dans certains domaines (l'absence de suivi des poursuites de carrière en particulier), une certaine prise de conscience de la nécessité d'évoluer est perceptible, puisque l'établissement envisage de mettre en œuvre un meilleur suivi, malheureusement encore à l'état de projet.

## La politique, la structuration et le pilotage des formations du 3<sup>e</sup> cycle

**La politique des formations du 3<sup>e</sup> cycle s'appuie sur une mise en œuvre rigoureuse des orientations et des priorités scientifiques de l'établissement, incluant l'interdisciplinarité et le développement durable, l'une et l'autre au cœur de ses préoccupations.** Ces orientations et priorités sont connues des écoles doctorales qui, en collaboration avec les unités de recherche, les mettent en pratique dans les thématiques de formation. La formation doctorale relevant du périmètre de l'ED CLI ne place toutefois pas les thématiques prioritaires de l'établissement au cœur de sa pratique et accepte des propositions de recherche hors priorités. Il est également permis de s'interroger sur la structuration disciplinaire des formations doctorales, caractérisée par de nombreuses redondances. Les formations doctorales relevant du périmètre des ED Sciences sociales et *Pratiques et théories du sens* (PTS) affichent ainsi l'une et l'autre de l'histoire moderne, des sciences politiques, des sciences de l'éducation et des études de genre. De même trouve-t-on des sciences de l'information et de la communication dans les formations doctorales relevant du périmètre des ED Sciences sociales et *Cognition, langage, interaction*. Certaines mentions disciplinaires (sciences de l'éducation, science politique, sciences de l'information et de la communication) sont présentes dans plus d'une école doctorale car la politique de regroupement d'équipes constitutive des ED est plus fine que la logique disciplinaire. Il s'agit de marquer clairement les orientations méthodologiques spécifiques au sein de ces disciplines, qui sont portées par des équipes différentes : certaines recherches dans ces domaines disciplinaires sont méthodologiquement associées aux sciences sociales, d'autres aux arts et humanités, d'autres enfin aux sciences et techniques. Il n'en demeure pas moins que ces redondances ne peuvent manquer de nuire à la lisibilité de l'offre pour les candidats au doctorat. Les formations du 3<sup>e</sup> cycle sont toutefois bien adossées à la politique scientifique de l'établissement, incarnée par les projets de recherche mis en œuvre par les UR, au sein desquels s'inscrivent les travaux doctoraux. Les liens formation-recherche sont donc très clairs dans la majorité des formations doctorales.

La réalisation dont l'effet structurant est le plus manifeste au niveau doctoral est l'EUR ArTeC, obtenue dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), une réussite indiscutable qui irrigue une partie de la recherche dans toutes les formations doctorales en matière d'art, de technologies, de numérique et de médiations humaines autour du principe de recherche-création. Expression privilégiée de l'étroite collaboration entre Paris 8 et ses partenaires (essentiellement l'université Paris Nanterre et le Campus Condorcet), ArTeC rend aussi particulièrement visible l'intégration des formations de master et de doctorat dans son périmètre.

**La formation du 3<sup>e</sup> cycle est clairement structurée autour de différents acteurs institutionnels :** 4 ED, le collège doctoral de Paris 8, le CD de la Comue Université Paris Lumières, le SCUIO-IP, qui offre diverses formations professionnalisantes, en collaboration avec la coordination des écoles doctorales, la bibliothèque universitaire et les services qui assurent la formation documentaire. Leurs missions sont précisément définies. Ainsi, la coordination des écoles doctorales organise les campagnes pour l'attribution des contrats doctoraux, veille à la mise en application des décisions de la commission de la recherche, à la concertation et aux actions de communication. Le collège doctoral de Paris 8 est quant à lui un lieu de rencontre et d'échanges inter-ED ; il contribue aux décisions relatives au cadrage des formations (le principe d'attribuer des crédits ECTS par exemple) et il assure quelques formations transversales, en nombre toutefois étonnamment limité (anglais scientifique, statistiques, cartographie et médiation scientifique), mais de nouvelles formations se mettent en place en 2024. Il indique enfin éditer un catalogue complet des formations, toutes ED confondues, malheureusement absent des annexes des dossiers d'autoévaluation des formations doctorales et non présenté lors des auditions. Le rôle du collège doctoral de Paris 8 est, en revanche, peu sensible. Alors que le collège doctoral de la Comue Université Paris Lumières avait organisé l'événement « Ma thèse en 180 secondes » pour l'ensemble des écoles doctorales de l'université Paris 8 et de l'université Paris Nanterre jusqu'à sa dissolution en 2024, la mission n'a pas été reprise par le CD de Paris 8. Le collège doctoral de la Comue Université Paris Lumières, pour sa part, mettait en œuvre les priorités scientifiques définies dans le contrat de site, missions reprises par la convention de coordination territoriale Paris Lumières Alliance et par le CD de Paris 8. Le rôle des ED correspond à leurs missions : accueil, gestion des inscriptions, accompagnement et suivi des doctorants, structuration de la formation (claire à l'ED *Pratiques et théories du sens*, inégale dans l'ED *Esthétique, sciences et technologies des arts* - EDESTA, opaque dans les ED CLI et Sciences sociales, bien que ces dernières mettent à disposition un guide des formations adressé à tous les doctorants au moment de leur inscription et disponible sur leur site Internet), mise en place de formations transversales, organisation des soutenances. L'établissement prend enfin soin de veiller à la bonne communication et à la coordination entre les UR et les ED, notamment en s'assurant de la représentation des doctorants dans les conseils d'unité, de la présence des responsables d'UR dans les conseils d'ED et en invitant les directions d'ED aux réunions des directeurs d'UR. À cette structuration claire s'ajoute un cadrage global rigoureux, porté à la connaissance de tous dans la charte du doctorat de l'établissement.

**La place des doctorants dans la gouvernance des formations est variable :** assez minutieuse au sein de l'ED PTS par le biais de la consultation des élus, claire à EDESTA où les doctorants sont conscients de leur rôle, mais plus floue au sein des ED CLI et Sciences sociales, même si les jeunes chercheurs participent au fonctionnement des

instances. Le processus d'amélioration continue ne va toutefois jamais jusqu'à une évaluation systématique des formations doctorales dans leurs différents aspects par les doctorants, ce qui en limite considérablement la portée. L'établissement est pourtant désormais doté d'une Charte d'évaluation des enseignements par les étudiants, votée en commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), mais celle-ci ne couvre manifestement pas le doctorat, même si un questionnaire portant sur la qualité de l'environnement de travail est à remplir dans le rapport du CSI.

## La formation à la recherche dans le 3<sup>e</sup> cycle

**La formation doctorale est adossée à la recherche et, dans la plupart des formations doctorales, les unités de recherche s'y impliquent fortement par le biais de l'organisation de séminaires de spécialité assurés par les enseignants-chercheurs.** L'université Paris 8 développe une politique incitative remarquable, en donnant aux enseignants-chercheurs la possibilité d'assurer, sur service, vingt-quatre heures de formation doctorale. Un nombre appréciable d'entre eux, presque tous HDR, répond à l'appel, en proportion variable suivant les formations doctorales : entre un quart et un tiers à *Pratiques et théories du sens* et près de la moitié à *EDESTA* par exemple.

**La formation à la recherche dans ses différents volets – scientifique, (inter)disciplinaire, méthodologique et transversal –, incluant la méthodologie documentaire, est assurée par les différents acteurs de l'écosystème doctoral de l'établissement en cohérence avec la structuration des missions en place.** Il convient de noter le caractère très structurant des actions de formation et de recherche de l'EUR ArTeC, qui contribuent à dynamiser les formations doctorales, notamment grâce à la participation de ses enseignants-chercheurs aux formations. Les pratiques des formations doctorales sont harmonisées, et la bonne collaboration entre les différentes structures, manifeste, notamment grâce à la coordination des écoles doctorales. Il existe cependant des disparités entre les formations doctorales et, au sein de chacune d'elles, entre les unités de recherche ou les domaines disciplinaires. Ainsi la direction de l'ED a la haute main sur la structuration et l'organisation des formations au sein de la formation doctorale *PTS* et la formation doctorale *EDESTA* offre des formations transversales suivies et participatives, dont les doctorants sont très satisfaits. Bien que l'ED Sciences sociales organise quelques formations doctorales, elle en laisse davantage l'initiative aux unités de recherche et au Collège doctoral. Il est révélateur à ce titre que le dossier d'autoévaluation ne précise pas le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans les formations doctorales et renvoie à la recherche d'information sur le site Internet des UR (le chiffre avancé au moment de l'audition est de l'ordre de 15 %). De plus, si elle organise nombre de séminaires et de journées d'études, l'ED propose peu de formations transversales aux sciences sociales. De même, l'ED *Cognition, langage, interaction*, qui offre peu de formations transversales, ne propose de formations plus spécialisées qu'aux seuls doctorants de psychologie et de mathématiques. Son catalogue n'indique pas de formations spécifiques pour les doctorants en sciences de l'information et de la communication. Lors de l'audition, les doctorants de plusieurs autres spécialités (mathématiques, informatique notamment) signalent l'absence de formations de spécialité dans leur UR et l'obligation qui leur est faite de trouver eux-mêmes des formations en ligne ou à l'extérieur de l'université. L'ED ne s'assure donc pas que toutes les disciplines soient représentées dans l'offre de formation de la formation doctorale. Le succès très relatif des formations est révélateur à ce titre. Le RAE de l'établissement souligne en effet la faible participation des jeunes chercheurs aux séminaires mis en place par les formations doctorales et le Collège doctoral annonce une refonte bienvenue des formations transversales afin de les rendre pertinentes pour l'ensemble des disciplines et de répondre à la demande de transdisciplinarité. En l'état, ces formations sont trop peu diversifiées et trop peu nombreuses, mais l'établissement manifeste dans le RAE son souhait de placer désormais la formation au cœur de la préparation du doctorat, notamment en généralisant le système des crédits ECTS à acquérir.

**La formation à l'intégrité scientifique est obligatoire et l'accent est soigneusement mis sur le caractère fondamental des enjeux de l'éthique dans le domaine de la recherche.** Après avoir été assurée par le collège doctoral de la Comue Université Paris Lumières, elle est reprise par le CD de Paris 8 sous la forme d'un séminaire et par la bibliothèque sous celle d'un atelier. Le référent intégrité scientifique de l'établissement anime aussi des ateliers et intervient auprès des formations doctorales pour sensibiliser aux questions d'éthique et d'intégrité scientifique, complétant un dispositif qui devrait être pérennisé maintenant que l'établissement a obtenu la labellisation européenne *Human Resources Strategy for Researchers* (HRS4R). Pour compléter, des formations relatives à des méthodologies spécifiques sont mises en place par le Collège doctoral (sur les questions éthiques en matière de recherche expérimentale), ou par les ED, notamment sur les questions liées à des enjeux spécifiques (par exemple à *PTS*, sur l'éthique de l'enquête auprès d'enfants).

La façon dont la formation à la recherche contribue au devenir des doctorants, n'est cependant pas assez visible dans les DAE des formations doctorales et reste concentrée sur la préparation des doctorants à une future carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## La formation par la recherche dans le 3<sup>e</sup> cycle

**Le rapprochement entre écoles doctorales et unités de recherche, encouragé et soutenu par l'établissement, favorise l'intégration des doctorants au sein des UR et contribue à une formation par la recherche qui présente toutes les garanties de qualité.** Dans toutes les formations doctorales, les jeunes chercheurs sont intégrés aux projets de recherche et aux activités des UR et ont vocation à participer aux colloques et contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques. L'audition des doctorants laisse apparaître qu'ils le font effectivement et en sont satisfaits. La participation active à la vie des UR est en outre valorisée par l'attribution de crédits ECTS dans le parcours de formation. Enfin, par le biais de ses appels à projets ouverts aux doctorants, l'EUR ArTeC introduit une dynamique supplémentaire dans l'articulation entre projets de recherche et actions de formation par la recherche.

L'établissement donne en outre la possibilité aux jeunes docteurs de rester rattachés à leur UR jusqu'à 3 ans après leur soutenance, une aide très appréciable à la poursuite de carrière dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce dispositif est complété par l'attribution annuelle d'une dizaine de bourses postdoctorales visant à aider les diplômés à se lancer dans un nouveau projet de recherche au sein de l'institution dans l'année qui suit leur soutenance. Cette initiative originale, qui mérite d'être saluée, est la marque d'un établissement qui valorise la formation par la recherche et l'envisage dans une perspective de professionnalisation, mais surtout dans le secteur académique.

## L'internationalisation des formations du 3<sup>e</sup> cycle

**Paris 8 se présente comme l'une des universités françaises les plus internationalisées et souligne l'attractivité de ses diplômes, ainsi que sa tradition d'ouverture sur le monde et la qualité de son accueil : le bilan au niveau du 3<sup>e</sup> cycle est cependant plus mitigé.** Il est vrai que des partenariats internationaux dynamiques existent, notamment avec les universités de l'alliance européenne ERUA, pilotée par Paris 8, et les liens à l'échelle mondiale sont nombreux. L'établissement est ainsi signataire de 426 accords de coopération bilatéraux ou Erasmus+, dont certains concernent le 3<sup>e</sup> cycle. Si l'on mesure l'attractivité du doctorat au nombre de doctorants internationaux titulaires d'un master obtenu dans un pays étranger, le bilan est néanmoins inégal suivant les formations doctorales et, dans un cas, inférieur à la moyenne nationale (18,5 %) : 30,7 % des primo-entrants de l'ED CLI en 2022-2023, 24 % à l'ED PTS, 19,5 % à l'ED Sciences sociales, mais 8,5 % des primo-entrants de 2022-2023 dans l'ED EDESTA. À l'exception de la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED Sciences sociales, qui voit le pourcentage d'internationaux augmenter significativement depuis 2018-2019 (13,6 à 19,5 % des primo-entrants), la tendance est au mieux stable (ED CLI), voire à la baisse suite à la crise sanitaire (ED PTS et EDESTA). La pratique évoquée lors des auditions des ED Sciences sociales et EDESTA, qui consiste à recommander aux internationaux de refaire un master avant de postuler à une inscription en doctorat, nuance un peu ce bilan, sans être véritablement quantifiable. Elle peut en outre s'avérer préjudiciable au parcours des étudiants, potentiellement allongé de deux ans.

**Si l'établissement et le Collège doctoral ne mettent à la disposition des doctorants aucun financement ciblé sur l'international (hors Erasmus+), les mobilités peuvent être financées sur le budget confortable des ED ; elles demeurent pourtant faibles.** Les alliances européennes favorisent les mobilités entrantes autant que sortantes. Or, le nombre de mobilités sortantes est inégal et parfois bas. Quatre seulement pour 221 doctorants sont ainsi indiquées dans le DAE d'EDESTA en 2022-2023. L'ED Sciences sociales affiche un meilleur résultat avec 46 mobilités pour 295 doctorants, mais ce chiffre est en forte baisse (76 sur 353 doctorants en 2018-2019), bien qu'en nette hausse par rapport aux années marquées par la crise de la COVID-19. Les chiffres déclarés sont néanmoins peu fiables en l'état. Une explication à cette situation pourrait être l'absence d'un outil de gestion du doctorat, qui recenserait systématiquement les mobilités, financées ou non. Les mobilités sortantes réelles sont en conséquence difficilement traçables, comme du reste les bourses étrangères perçues par les internationaux, de ce fait invisibilisées. Les données quantitatives ne sont pas exactes car toutes les ED n'ont pas interprété de la même manière le terme de « mobilités internationales », certaines y incluant le financement des séjours de recherche ou la participation à des colloques ou ateliers à l'étranger, d'autres non. Le suivi quantitatif est perfectible sauf pour l'ED Sciences sociales, qui a une procédure de recensement et encourage les mobilités internationales avec un succès réel.

Par ailleurs, l'établissement signale la signature de 98 cotutelles de thèse entre 2018-2019 et 2022-2023, ce qui, rapporté aux formations doctorales, ouvre des perspectives contrastées. Deux formations doctorales présentent en fin de contrat un pourcentage de cotutelles inférieur à la moyenne nationale (7 %) : Sciences sociales (6,5 %) et EDESTA (5,7 %). À l'inverse, avec 12 %, la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED PTS affiche un résultat positif (mais en baisse), et celle de l'ED CLI un taux record de 15,3 %, en très forte augmentation depuis 2018-2019.

**L'université accorde une grande importance à la qualité de l'accueil des doctorants internationaux, notamment ceux en situation d'exil.** Ainsi, entre autres, des dispositifs visant à simplifier les démarches administratives, une aide au logement et aux formalités de séjour, une visite médicale. Elle accueille et finance régulièrement des doctorants et chercheurs en danger grâce au programme Pause (Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil). Elle compte ainsi parmi les universités exemplaires en la matière. À l'échelle de l'établissement, la question de l'enseignement des langues étrangères occupe une place centrale : des modules de français langue étrangère (FLE) sont prévus pour tous les internationaux, ainsi que des certifications en langue étrangère et une formation à l'anglais scientifique. S'il existe des formations en langues étrangères (notamment dans les UR relevant du périmètre de la formation doctorale *Pratiques et théories du sens*, où elles sont nombreuses), ni le RAE de l'établissement ni le DAE des formations doctorales n'en spécifie le nombre. Elles sont par ailleurs inégalement suivies par les jeunes chercheurs avec, aux deux extrêmes, 90 participants pour PTS (séminaires dans les laboratoires) et zéro pour Sciences sociales. Enfin, peu de thèses sont rédigées en langue étrangère, ce qui s'explique en partie par le fait que l'établissement ne l'encourage pas, en prévoyant une procédure complexe d'autorisation d'inscription pour ce type de thèses. Mais la majorité des jurys présentent une dimension internationale (55 % des jurys incluent au moins un membre d'une université étrangère pour les formations doctorales relevant du périmètre de l'ED CLI, 58,5 % pour PTS et même 74 % pour EDESTA et 75 % pour Sciences sociales).

## L'encadrement des doctorants et l'accompagnement des candidats à l'HDR dans le 3<sup>e</sup> cycle

**Les dispositifs de recrutement des doctorants, sélectifs, se fondent sur les règles communes votées par la commission de la recherche et adaptées au contexte de chaque formation doctorale.** Harmonisation et souplesse, appropriées à la variété des situations, sont donc les principes de base choisis dans ce cadre par l'établissement. Ainsi la procédure de recrutement pour les doctorants non financés, décrite dans le bref guide du doctorat de Paris 8, est identique pour tous les candidats quelle que soit la formation doctorale souhaitée. L'inscription se fait sur dossier après accord d'un directeur de recherche et de son UR. La procédure est différente pour les candidats à un contrat doctoral, qui doivent tous se soumettre à un concours, impliquant souvent une audition, mais dont les modalités varient suivant les ED ou le type de contrat (audition devant le collège doctoral de Paris Lumières Alliance pour EDESTA ou attribution sur dossier pour l'ED CLI par exemple). Il en va de même pour les dispositifs d'encadrement et d'accompagnement, également définis par la commission de la recherche et appliqués en respectant la diversité au sein des formations doctorales. Le constat vaut pour les journées de rentrée, les conventions de formation, le comité de suivi individuel et le portfolio. Il concerne aussi les taux d'encadrement des thèses, théoriquement 10 par encadrant ; mais le taux effectif accepté va de 6 à 13 suivant les formations doctorales. Le nombre de 10 retenu par l'établissement est déjà élevé, mais les quelques cas à 12 ou 13 sont inquiétants, malgré les justifications produites en audition (départs en retraite non remplacés, discipline sous-encadrée). Il peut, dans les autres domaines, exister aussi de grandes disparités (par exemple en ce qui concerne le mode de désignation des membres des CSI). La prise en charge des alertes de harcèlement, ainsi que des violences sexistes et sexuelles est gérée par un référent au niveau de l'ED ou au niveau des UR et, en cas de cas graves, est déléguée à l'établissement (chargée de mission égalité femmes-hommes, référentes de la Cellule d'écoute) et aux partenaires locaux (ville de Saint-Denis et département de Seine-Saint-Denis). Ce système, commun à tous, convient aux doctorants, mais il n'est pas connu de tous, ainsi que les auditions l'ont mis en évidence dans toutes les formations doctorales. Dans les faits, un seul cas de harcèlement, affectant la soutenance de thèse d'un doctorant, a été rapporté lors des auditions et a pu être géré au sein de son ED.

**L'articulation master-doctorat est particulièrement soignée.** L'établissement met en place des dispositifs innovants pour favoriser l'accès au 3<sup>e</sup> cycle et la réussite en doctorat, ainsi par exemple des éléments constitutifs (EC) « Tremplin avenir » orientés vers le doctorat ou les diplômes post-master dans certains domaines (diplôme inter-universitaire ArTeC+ ; diplôme d'université *Enjeux contre les inégalités en éducation*, etc.). Une minorité de doctorants (41 % pour Sciences sociales selon les déclarations lors des auditions) ayant soutenu leur master au sein de l'établissement, ont bénéficié de réunions d'information et de divers dispositifs communs de formation (séminaires doctoraux ouverts aux mastéristants, par exemple), dispositifs qui sont renforcés dans le cadre des formations intégrées comme l'EUR ArTeC. L'environnement néanmoins porteur s'accompagne d'un engagement financier significatif de l'établissement de 316 000 € pour les formations doctorales, du souci d'assurer aux ED une dotation en matériel suffisante, ainsi que de la construction de nouveaux locaux rapprochant ED et UR et comprenant des salles de travail pour les doctorants. Les auditions font apparaître que si les postes administratifs octroyés aux ED sont suffisamment nombreux en théorie, en pratique, les absences non remplacées rendent parfois la situation difficile (par exemple à l'ED PTS, où un seul personnel, certes remarquablement investi, assure le travail correspondant à deux postes). Le manque d'un outil informatisé de gestion et d'accompagnement doctoral ne s'en fait que plus cruellement ressentir, ne serait-ce que pour parvenir à effectuer une extraction fiable des données. L'établissement précise lors des auditions qu'il est

engagé dans la mise en place de l'application SyGAL, qui devrait permettre d'améliorer une situation, aujourd'hui critique.

**L'accompagnement de l'établissement par le biais de l'attribution de contrats doctoraux n'est pas non plus pleinement suffisant pour garantir la qualité du parcours doctoral, malgré les efforts accomplis.** En moyenne, la proportion de doctorants financés par l'établissement est passée de 14,5 % à 27,5 % des premières inscriptions entre 2018-2019 et 2022-2023 (de 21,8 à 35,7 % si l'on prend en compte tous les types de contrats doctoraux). Ce chiffre demeure toutefois insuffisant et il cache de fortes disparités. On constate ainsi entre 2018-2019 et 2022-2023 une baisse de 20,5 % à 17,9 % du taux de doctorants financés par l'établissement dans la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED CLI et une spectaculaire augmentation de 13,2 % à 34,4 % à PTS, chiffre vite retombé aux alentours de 20 % en 2023-2024. Ces disparités sont liées à un mode de répartition des contrats doctoraux d'une part entre les ED, au prorata du nombre de thèses, du nombre de soutenances et de la durée des thèses, et, d'autre part, entre les doctorants, au mérite. Un point positif à noter cependant est l'attention de l'établissement aux contrats handicap, dont deux sont pérennes. Un contrat par an est financé par l'établissement de manière pérenne (trois contrats annuels donc) ; il s'y ajoute chaque année au moins un autre contrat financé par le ministère.

Il est regrettable que les formations doctorales ne soient pas incitées à diversifier les sources de financement des thèses. Ainsi trouve-t-on très peu de conventions industrielles de formation par la recherche — CIFRE (housse de 1 à 3 par an pour l'ED CLI, stabilité à 1 pour EDESTA, baisse de 5 à 1 pour l'ED Sciences sociales et de 3 à 1 pour l'ED PTS sur la durée du contrat) et de conventions de formation par la recherche en administration — COFRA (l'ED CLI en a obtenu 2 mais les autres n'en ont encore aucune). À titre de comparaison, au niveau national, en 2022-2023, 28,4 % des thèses en sciences humaines et sociales sont financées par des contrats doctoraux établissement et 50,9 % tous financements confondus. En fin de contrat, même si les quatre formations doctorales comptent une proportion importante de salariés parmi leurs inscrits, trois d'entre elles incluent plus de 30 % de néo-inscrits non financés (PTS : 31 % ; EDESTA : 31,4 % ; CLI : 38 %) et jusqu'à 44 % du total des inscrits de la formation doctorale relevant du périmètre de l'ED Sciences sociales ne disposent d'aucun revenu régulier connu. Les formations doctorales disent s'assurer de la faisabilité financière de la thèse pour ces publics fragiles, mais il est regrettable que l'établissement n'explique pas comment il procède à cet égard.

**La baisse des premières inscriptions est très nette mais il est difficile de savoir si elle est liée à la précarité des étudiants et à la faiblesse des financements.** Ainsi, par exemple, PTS perd-elle 30,1 % de premières inscriptions entre 2018 et 2022, et EDESTA, 22 %. La moyenne nationale au cours de la même période est de 13,1 % de baisse en sciences humaines et humanités et de 11,7 % en sciences de la société. Différents facteurs sont mis en avant pour expliquer cette diminution, en particulier la réduction du nombre de thèses autorisé par encadrant, un certain renforcement des critères de recrutement, les départs à la retraite en grand nombre ou encore le recrutement de jeunes HDR encore peu connus des étudiants de master et des nouveaux doctorants. Si ces arguments sont convaincants, ils ne suffisent toutefois pas à justifier le différentiel entre Paris 8 et la moyenne nationale, qui nécessiterait une analyse plus approfondie.

**De plus, le ratio d'abandons annuels par rapport aux premières inscriptions est loin d'être négligeable** (en 2022-2023, pour l'ED CLI : 15,3 % ; ED PTS : 20,6 % ou respectivement 3 % et 2,8 % des effectifs globaux). Il se révèle même alarmant pour l'ED Sciences sociales : 30 abandons enregistrés en 2022-2023 (chiffre correspondant dans cette ED aux doctorants qui ne se sont pas réinscrits pendant 2 ans) pour 46 nouvelles inscriptions, soit 65 % d'abandons (ou 10,1 % par rapport à l'effectif global), en nette hausse par rapport au ratio déjà élevé de 2018-2019 : 43,9 % (ou 8,1 % de l'effectif global). Dans cette même ED, le flux d'entrée moyen sur 5 ans (56 par an) et la moyenne des abandons (38 par an) ne peut manquer de questionner. Seule EDESTA déclare peu d'abandons mais il n'est pas certain que le chiffre fourni soit totalement fiable. Malgré des CSI réguliers (organisés chaque année à partir de la première) et attentifs, les thèses sont également longues, entre 5 et 6 ans en moyenne à la fois pour les doctorants financés et ceux non financés. Pour les titulaires d'un contrat doctoral, et tous ceux qui réalisent leur doctorat à plein temps, cette durée suscite la perplexité. Elle est par contre conforme à la moyenne en sciences humaines et sociales pour les doctorants salariés, qui l'effectuent à mi-temps.

**Les CSI donnent généralement satisfaction aux jeunes chercheurs, même si les règles de leur composition varient, parfois au sein d'une même formation doctorale.** Ainsi les doctorants sont-ils très inégalement consultés sur leur composition, parfois pas du tout, ce qui crée un sentiment d'injustice détecté lors des auditions. Aucune plainte ne s'est, à l'inverse, fait entendre pour ce qui est de leur mode de fonctionnement. La trame de rapport à compléter par les CSI est cependant succincte et ne comporte aucune donnée sur le projet professionnel et les moyens mis en œuvre pour se former dans cette perspective. La longue durée incompressible de collecte des données en SHS et la nécessité pour les titulaires d'un contrat doctoral d'assurer des enseignements sont les explications avancées lors des auditions à la longueur des thèses. Mais certains reconnaissent que les doctorants ont pris plus de temps dans le contexte post-COVID, un phénomène qui devrait s'atténuer.

**L'encadrement des candidatures à l'HDR et des formations des jeunes encadrants, qui faisait défaut jusqu'en 2024, est en train de se structurer sous l'égide de l'établissement**, qui les confie désormais aux ED, en coordination avec la commission de la recherche. Hormis ce projet en cours de mise en œuvre, le RAE de l'établissement est peu disert à l'endroit du suivi des HDR. Il n'évoque guère que l'enveloppe prévue pour l'organisation des soutenances et une politique de décharge d'enseignement pour favoriser la préparation des HDR, toutes mesures très positives, dans l'attente d'un bilan de réalisation plus complet.

## La poursuite de carrière après le 3<sup>e</sup> cycle

**Une explication à la baisse des effectifs est peut-être l'ambition affichée des ED et de l'établissement de préparer en priorité les futurs diplômés à une carrière académique**, ce qui limite de *facto* le recrutement en période de pénurie de postes. L'ouverture à une diversification des débouchés est trop timide, comme l'est l'approche par compétences en lien avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le SCUIO-IP et le Collège doctoral proposent bien des formations professionnalisantes et des ateliers métiers (l'atelier « Devenir chercheur » est particulièrement apprécié des doctorants), mais trop peu nombreux et trop peu diversifiés. De plus, l'établissement ne rend aucun volume de formations professionnalisantes obligatoire dans les structures de formation doctorale. Que le nombre de doctorants participant annuellement à ces formations chute de 53 à 8, toutes formations doctorales confondues, entre 2018-2019 et 2022-2023 est révélateur de leur faible attractivité. Le suivi de la professionnalisation par les ED est, par ailleurs, très insuffisant. Le formulaire d'entretien avec le CSI, pourtant indispensable outil de suivi, ne comprend ainsi aucune rubrique à cet effet. Toutes les ED sont néanmoins, par le biais de la coordination des écoles doctorales, en contact avec l'Association Bernard Gregory (spécialisée dans l'évolution professionnelle et le recrutement des docteurs), mais sans effet manifeste.

**L'absence de suivi des poursuites de carrière après diplomation constitue indiscutablement une faiblesse importante des formations doctorales offertes par l'université Paris 8.** Les résultats très lacunaires de l'enquête nationale menée en 2021-2022, la dernière disponible, la suivante ayant été retardée de deux ans par le ministère (sans que ce soit pour autant un facteur dans d'autres établissements), ne permettent pas de faire un bilan de la qualité de la poursuite de carrière des jeunes docteurs, notamment en raison du faible taux de réponse. L'établissement n'a diligenté sa propre enquête qu'en mars 2024, alors que les comités Hcéres qui avaient évalué les ED en 2018 avaient déjà signalé cette carence dans tous leurs rapports. Les formations doctorales ne sont pas non plus incitées à mener une enquête interne et les dossiers d'autoévaluation font au mieux référence à des informations fragmentaires recueillies auprès des encadrants (*Pratiques et théories du sens*) ou à un bilan précis, mais à l'échelle d'une UR particulière (*Laboratoire d'économie dionysien pour Sciences sociales*). Toutes les formations doctorales mentionnent un dispositif de suivi à l'étude dans le cadre de l'alliance européenne ERUA, mais aucun système précis n'est opérationnel à ce jour.

**La contribution des acteurs du monde socio-économique à la formation doctorale est par ailleurs discrète.** Elle se limite souvent à leur participation en tant que membres externes du conseil des ED, bien que des discussions visant à leur implication plus directe dans la formation soient en cours (*PTS, Sciences sociales*). EDESTA fait exception en intégrant des artistes et des partenaires issus d'organismes publics ou semi-privés (musées, cinémathèque, Bibliothèque nationale de France, etc.) à leurs actions de formation et animations. Dans tous les domaines néanmoins, il apparaît que l'objectif premier demeure la poursuite de carrière des diplômés dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ceci est confirmé par la politique de financement et les apports du PIA (EUR ArTeC), qui sont notamment orientés vers des contrats postdoctoraux, explicitement envisagés comme tremplins vers des carrières d'enseignant-chercheur.

## Conclusion

### Points forts

- Un pilotage et un cadrage clairs par l'établissement des formations du 3<sup>e</sup> cycle ;
- Une bonne appropriation des priorités de l'établissement par les formations doctorales ;
- Des initiatives innovantes en matière d'articulation master-doctorat ;
- Une formation par la recherche convaincante au niveau des unités de recherche ;

- Une attribution de moyens (budgets, matériel, locaux) aux écoles doctorales à la hauteur des ambitions de l'établissement ;
- Une remarquable qualité d'accueil des internationaux.

## Points faibles

- Une absence de suivi des poursuites de carrière ;
- Une professionnalisation hors secteur académique trop réduite ;
- Un suivi insuffisant de la professionnalisation par les formations doctorales ;
- Un faible nombre de contrats doctoraux malgré des efforts de la part de l'établissement ;
- Une baisse significative des effectifs et un nombre important d'abandons ;
- L'absence d'un outil de gestion des données et d'accompagnement doctoral ;
- Aucune évaluation systématique des formations doctorales par les doctorants, ce qui nuit à l'amélioration continue de l'offre de formation ;
- Un collège doctoral trop discret (trop peu de formations inter-ED proposées, peu d'implication dans des actions telles que « Ma thèse en 180 secondes »).

## Recommandations

- Diliger des enquêtes de poursuite de carrière régulières et complètes, puis veiller à analyser leurs résultats en lien avec la pertinence des formations.
- Diversifier les formations professionnalisantes et en rendre obligatoire un certain volume dans la structure de formation des doctorants.
- Engager les formations doctorales et le Collège doctoral à assurer un suivi de la professionnalisation, par exemple en ajoutant une rubrique à cet effet dans le formulaire d'entretien du CSI.
- Poursuivre l'effort visant à augmenter le nombre de contrats doctoraux, CIFRE et COFRA.
- œuvrer à restreindre la baisse des effectifs et à limiter les abandons par le biais d'une analyse fine de leurs causes.
- Se doter d'un outil performant de gestion et d'accompagnement doctoral en finalisant la mise en place de l'application SyGAL.
- Étendre au doctorat le principe d'évaluation des formations par les usagers, par exemple en soumettant la validation des formations suivies à leur évaluation.
- Renforcer la visibilité des actions et des formations à l'initiative du Collège doctoral.

## Points d'attention transversaux

**Le comité soulève les points d'attention transversaux suivant relatifs à des critères indispensables de l'accréditation défaillants dans toutes les formations du cycle :**

- Un suivi des poursuites de carrière absent ;
- Une baisse des effectifs d'inscrits ;
- Une absence d'évaluation de la formation par les doctorants.

# Rapports des formations doctorales

# FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE PRATIQUES ET THÉORIES DU SENS (N° 31)

## Établissement

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

## Présentation de la formation

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est accréditée pour délivrer le doctorat dans le périmètre de l'école doctorale *Pratiques et théories du sens* (PTS, ED n° 31), une des quatre formations doctorales coordonnées par le collège doctoral de Paris 8. Son périmètre couvre les domaines scientifiques Sciences humaines et humanités nouvelles et Sciences de la société, déclinés en 19 spécialités relevant des humanités (lettres, langues) et des sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, sciences de l'éducation, science politique, sociologie, études de genre).

La formation doctorale par la recherche est adossée à 13 laboratoires de recherche, comprenant cinq unités mixtes de recherche (UMR) CNRS et huit unités de recherche (UR) : Archéologie et sciences de l'Antiquité (ArScAn, UMR 7041) ; le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris - Laboratoire des théories du politique (CRESPPA-LabToP, UMR 7217) ; l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP, UMR 8244) ; Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDH.ES, UMR 8533) ; le Laboratoire d'études de genre et de sexualité (LEGS, UMR 8238) ; l'UR Centre interdisciplinaire de recherche, culture, éducation, formation, travail (CIRCEFT) ; l'UR Fabrique du littéraire (FabLitt) ; l'UR La section clinique ; l'UR Laboratoire d'études romanes (LER) ; l'UR Les mondes allemands ; l'UR Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP) ; l'UR Centre d'histoire des sociétés médiévales et modernes (MéMO) et l'UR Transferts critiques anglophones (TransCrit). L'organisation globale de la formation est partagée entre l'école doctorale, les laboratoires de recherche et le Collège doctoral, associé de 2018 à 2023 à celui de l'université Paris Nanterre, au sein du collège doctoral de l'Université Paris Lumières (UPL), dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (Comue) UPL. Cette ED compte, en 2022-2023, 420 doctorants, 135 encadrants habilités à diriger des recherches (HDR), dont 101 actifs, ainsi que 6 co-encadrants.

## Analyse globale

La formation relevant de l'école doctorale *Pratiques et théories du sens* (ED n° 31) est pleinement cohérente dans son environnement académique et scientifique, et la stratégie de l'université en matière de formations du 3<sup>e</sup> cycle trouve en son sein une application exemplaire. Servie par des moyens confortables, cette ED très dynamique et fortement pluridisciplinaire met en place une politique ambitieuse de formation et d'accompagnement en pleine conformité avec les priorités de l'établissement, principalement l'innovation et l'interdisciplinarité. Ses quelques faiblesses, notamment une professionnalisation trop restreinte dans ses ambitions et le défaut de suivi des poursuites de carrière, reflètent également pour une large part celles que la direction de l'université cherche aujourd'hui à corriger.

**La politique de formation doctorale s'appuie sur l'écosystème doctoral efficace de l'établissement ; la formation à et par la recherche qui en résulte est convaincante.** L'écosystème inclut le collège doctoral de Paris 8, celui de l'ex-Comue Université Paris Lumières dissoute en 2024 au profit de la convention de coordination territoriale Paris Lumières Alliance, le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP), la bibliothèque et le service de documentation ou encore l'école universitaire de recherche Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (EUR ArTeC). S'y ajoutent différents dispositifs innovants d'articulation entre master et doctorat, notamment des formations post-master (diplôme inter-universitaire ArTeC+, diplôme d'université *Enjeux contre les inégalités en éducation*, cycle de préparation au doctorat de psychanalyse suivi en auditeur libre par des titulaires sélectionnés du master 2 *Psychanalyse*), et un

excellent adossement à la recherche, fondé sur l'implication forte des UR dans la formation doctorale et la vie de l'ED. À cette formation à la recherche, l'ED *Pratiques et théories du sens* adjoint des formations transversales complémentaires et de multiples animations scientifiques de qualité (journées d'accueil, doctoriales, workshop international). La formation par la recherche au sein des UR est tout aussi satisfaisante : les doctorants sont intégrés à leurs projets de recherche ainsi qu'à leurs réseaux, et ont la possibilité de contribuer à l'organisation de manifestations scientifiques. Ces activités sont valorisées dans le cadre de leur formation doctorale par l'attribution de crédits ECTS.

**Les dispositifs de formation, d'accueil et d'encadrement des doctorants sont pleinement satisfaisants.** L'ED est remarquablement impliquée par ses diverses missions dans ces différents domaines. Elle a adopté l'approche par compétences dans le portfolio et intégré un système de crédits ECTS aisément valorisable à l'international. Les règles de recrutement sont claires et sélectives (mention Bien minimum au master, sélection au niveau des directeurs de recherche et des UR, auditions pour les contrats doctoraux). Sauf exception (13 doctorants autorisés par encadrant, au lieu des 10 prescrits, en cas de décès, du non-rempacement d'un encadrant retraité ou pour une discipline en tension), le taux d'encadrement correspond aux exigences de l'établissement, et il est, pour l'essentiel, adapté au périmètre disciplinaire de l'ED. L'accueil est également à la hauteur des ambitions de la formation : direction disponible, budget important dédié aux doctorants (75 124 € sur un budget total de 90 500 € en 2022-2023), nouveaux locaux de l'établissement offrant des salles de travail à proximité des UR, et deux personnels administratifs dédiés. Sur ce chapitre néanmoins, l'audition a révélé des absences non remplacées et une vacance durable induisant pour une personne d'assurer seule les charges correspondant à deux postes. Bien que remarquablement investie dans son travail, cette personne ne suffit pas à la tâche, d'autant qu'elle pâtit du manque de système informatisé de gestion et d'accompagnement doctoral. Outre la mise en place rapide des dispositions prévues par la réglementation la plus récente (arrêté du 26 août 2022 : portfolio, formation à l'éthique, convention de formation, fonctionnement des comités de suivi individuel - CSI, serment du docteur), les mesures d'accompagnement incluent un bon dispositif de médiation et de prévention des conflits. Toutefois les doctorants, qui se disent très bien informés dans tous les domaines, hésitent pourtant sur les recours possibles en cas de problème.

**Le pilotage de l'ED est également un modèle, malgré le manque d'un outil de gestion global informatisé.** Il s'appuie sur le cadrage clair et précis de l'établissement et la grande disponibilité de la direction, de son bureau et de la secrétaire actuellement en fonction. Les doctorants y sont associés par le biais de leurs représentants, et sollicités notamment pour le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue, auquel la direction accorde manifestement de l'importance. L'évaluation des formations par les doctorants demeure cependant partielle (seules certaines formations l'organisent ponctuellement) et demande à être systématisée pour compléter les dispositifs d'amélioration continue, ce dont la direction de l'ED a pleinement conscience. Par ailleurs, le très riche dossier d'autoévaluation (DAE) fait apparaître une grande lucidité de la direction sur ses forces et ses faiblesses, mais aussi sur les moyens de mieux valoriser ses atouts et remédier à ses insuffisances. Des initiatives sont déjà prises pour avancer sur certains dossiers, ainsi l'encadrement des habilitations à diriger des recherches, et la formation des néo-encadrants qui se met en place en 2024. L'ED *Pratiques et théories du sens* a bien tenu compte de la recommandation à ce sujet formulée en 2018 lors de la précédente évaluation, comme de la plupart des autres, en particulier concernant la demande de restructuration de la formation.

**L'ED suit manifestement les flux de doctorants, sans toutefois procéder à une analyse suffisamment détaillée d'une situation inquiétante par certains aspects.** Le nombre total de doctorants est en effet en baisse de 15 % sur les années 2018-2019 à 2022-2023, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (8,1 % en Sciences humaines et humanités nouvelles et 4,9 % en Sciences de la société sur la même période, d'après *L'État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*, n° 17, juin 2024). Le nombre de primo-inscrits dans la formation doctorale a, pour sa part, baissé de 30,1 % (au niveau national, baisse de 13,1 % en Sciences humaines et humanités nouvelles et 11,7 % en Sciences de la société) après une forte hausse en 2019-2020 (85 primo-inscrits), puis une forte baisse lors de la période de la COVID-19, ce qui, en dehors de l'argument sanitaire, pose la question de l'attractivité de la formation. Avec 65 inscrits en première année de thèse en 2023-2024 (58 en 2022-2023), les effectifs semblent repartis à la hausse, éloignant un peu l'inquiétude que pouvaient inspirer le pourcentage élevé de doctorants inscrits en 5<sup>e</sup> année et plus (41,9 % en 2022-2023), un nombre en diminution de soutenances (53 en 2022-2023 contre 61 et 79 les deux années précédentes) et un taux d'abandon non négligeable (de 9 à 12 abandons annuels sur la période, soit environ 20 % par rapport aux premières inscriptions). Même si les explications fournies sur la diminution du nombre de doctorants sont pleinement recevables (départs en retraite de directeurs de thèses et limitation du nombre de thèses par encadrant), la préoccupation demeure. Ces baisses d'effectifs demandent en effet une analyse plus fine, de même que la longue durée moyenne des thèses des doctorants financés (6 ans), imputée, lors de l'audition, à la longue durée incompressible de collecte des données dans les spécialités correspondant au périmètre de l'ED et à la nécessité, pour les doctorants, d'assurer des enseignements afin d'éviter la précarité.

**Bénéficiant de multiples partenariats et de nombreuses formations en langues étrangères, l'ouverture internationale est réelle mais fragile, dans une ED qui inclut pourtant plusieurs UR spécialisées dans le domaine des langues vivantes.** La proportion des jeunes chercheurs internationaux (14 en 2022-2023) par rapport aux

primo-entrants demeure supérieure à la moyenne nationale (24 % contre 18,5 %) mais elle est en forte baisse (moins 31,7 %) par rapport à l'année 2019-2020, qui avait connu un pic avec 27 doctorants internationaux primo-inscrits. Si le recrutement de doctorants internationaux titulaires d'un master obtenu à l'étranger avait repris après la crise sanitaire (25,7 % en 2021-2022), il a baissé à nouveau en 2022-2023. De même pour le nombre de cotutelles : également nettement supérieur à la moyenne nationale (7 % en 2021-2022, pour l'ED PTS : 11,4 % cette même année), il est en baisse (de 12 à 7 par an après un maximum de 18 en 2019-2020). Bien qu'en augmentation et servies par un budget important mis à disposition par l'ED, les mobilités internationales restent limitées, avec un total de 47 sur la durée du contrat, c'est-à-dire moins de 5 par an en moyenne, soit aux environs de 1 % des effectifs globaux de la formation. Les mobilités sortantes et les bourses étrangères attribuées aux doctorants internationaux sont pourtant jugées « importantes » par la direction. ». Le label « Doctorat européen », pourtant proposé par l'université depuis 2014, n'est pas évoqué dans le DAE. Lors de l'audition, la direction évoque une seule demande sur la durée du contrat, mais les doctorants, interrogés sur ce point, n'ont pas tous connaissance du dispositif, bien que l'ED compte 3 UR de langues, littératures et civilisations étrangères (Laboratoire d'études romanes, Les mondes allemands et Transferts critiques anglophones - TransCrit).

**Au chapitre des financements, il convient de noter, comme lors de la précédente évaluation du Hcéres en 2018-2019, le faible nombre de thèses bénéficiant de contrats dédiés.** Ceux-ci ne concernent en effet sur la période qu'un peu plus de 20 % de jeunes chercheurs (moyenne nationale en SHS : 28,5 %), si l'on excepte 2022-2023, année faste qui a vu 37,9 % des néo-inscrits obtenir un financement (moyenne nationale en SHS, tous financements confondus : 50,9 %). L'ED PTS a obtenu au total 13 conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) mais le nombre de contrats par année a baissé : 3 en début de période, 5 en 2020-2021 et 1 les deux dernières années. Si l'on prend en compte les 31 % de salariés recensés parmi les primo-entrants de 2022-2023, près d'un tiers des doctorants ne seraient donc financés d'aucune manière (31 %). Le DAE indique que l'ED est attentive à leur cas, ce que l'audition a confirmé, mais faute d'un seuil minimal attendu de ressources mensuelles, il est difficile d'identifier tous les besoins. Malgré toute la bonne volonté et les efforts des personnels, le manque d'un outil informatique solide pour la gestion individualisée du cursus des doctorants rend leur suivi aléatoire.

**Les principales faiblesses de la formation doctorale concernent cependant la professionnalisation et le suivi des poursuites de carrière.** La structure de formation proposée par l'ED inclut quelques formations professionnalisantes offertes aux doctorants par le SCUIO-IP, mais elles sont peu nombreuses, faiblement diversifiées, et sans caractère d'obligation jusqu'en fin de contrat. Le DAE ne précise pas combien de ses doctorants participent aux formations à la préparation de poursuite de carrière, mais la chute drastique de la fréquentation, de 53 participants en 2018-2019 à 8 en 2022-2023 toutes ED confondues porte témoignage des effets négatifs d'un tel choix. L'audition a révélé qu'une nouvelle structure de formation inclut aujourd'hui des formations obligatoires. Néanmoins, les seuls débouchés professionnels ouvertement favorisés et encouragés, notamment par le biais de la formation par la recherche, concernent le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est regrettable que l'ouverture vers d'autres types de débouchés soit encore si timide, d'autant que l'ED ignore combien de ses diplômés s'insèrent dans le secteur privilégié. L'insuffisance manifeste de suivi de carrière des diplômés (déjà signalée en 2018), qui fait écho à un suivi de la professionnalisation déficient, constitue un autre travers. Les résultats de l'enquête nationale de 2021-2022, de celle de l'établissement au printemps 2024, et des informations obtenues par l'ED grâce aux encadrants (7 docteurs de PTS devenus maîtres de conférences ou chercheurs en France, 10 dans 7 autres pays), ne permettent pas de dresser un bilan complet de l'insertion professionnelle des docteurs, et le lien entre insertion et pertinence des formations ne peut en outre être établi. Conscients du problème, l'établissement et l'ED 31 comptent notamment sur l'alliance européenne European Reform Universities Alliance (ERUA), pilotée par Paris 8, pour combler cette lacune en accompagnant, dans le cadre du workpackage « Early Career Researchers », les jeunes chercheurs par le biais d'un dispositif de suivi spécifique, malheureusement encore à l'état de projet.

## Conclusion

### Points forts

- Un excellent adossement à la recherche fondé sur une forte participation des UR à la formation doctorale ;
- Un encadrement de qualité, qui bénéficie du dynamisme et de l'implication de l'ED ;
- Une bonne qualité du recrutement dans la formation ;

- Une excellente appropriation des priorités de l'établissement et une très bonne intégration dans son paysage doctoral ;
- Une formation doctorale marquée par sa forte pluridisciplinarité, propice au développement de l'interdisciplinarité ;
- Un budget confortable géré au mieux des intérêts des doctorants ;
- De nombreuses formations en langues étrangères.

## Points faibles

- Une préparation à la poursuite de carrière encore trop timide et insuffisamment diversifiée ;
- Un suivi de poursuite de carrière insuffisant ;
- Une forte baisse des effectifs et un nombre d'abandons non négligeable ;
- Un faible nombre de thèses financées ;
- Un processus d'amélioration continue (évaluation de la formation doctorale et des formations suivies par les doctorants) encore incomplet ;
- Une durée moyenne des thèses trop longue (6 ans).

## Recommandations

- S'ouvrir davantage à une diversification des secteurs possibles de poursuite de carrière et rendre obligatoire un certain volume de formations professionnalisantes.
- Assurer un suivi systématique des poursuites de carrière des jeunes docteurs.
- Endiguer la baisse des effectifs en analysant finement les flux de doctorants et en s'efforçant de limiter les abandons.
- Aider les futurs doctorants à chercher des financements plus diversifiés en dehors de l'université, notamment pour favoriser les nouvelles inscriptions.
- Systématiser l'évaluation par les doctorants de la formation doctorale et des formations suivies, par exemple en assortissant leur validation à l'évaluation.
- Accompagner les encadrants dans la maîtrise de la durée de préparation des thèses, notamment par le biais des CSI.

# FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE ESTHÉTIQUE, SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ARTS (N° 159)

## Établissement

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

## Présentation de la formation

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est accréditée pour délivrer le doctorat dans le périmètre de l'école doctorale Esthétique, sciences et technologies des arts (EDESTA, ED n° 159), une des quatre formations doctorales coordonnées par le collège doctoral de Paris 8. Son périmètre couvre le domaine scientifique Sciences humaines et humanités nouvelles, décliné en six spécialités relevant du secteur des arts (arts plastiques et photographie, images numériques, théâtre et arts de la scène, cinéma et audiovisuel, musique et arts du son, danse et arts du geste).

La formation doctorale par la recherche est adossée à quatre laboratoires de recherche : l'équipe d'accueil (EA) Arts des images et art contemporain (EA 4010) ; Scènes du monde, créations, savoirs critiques (EA 1573) ; Esthétique, musicologie, danse et création musicale (Musidanse, EA 1572) et Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel (EA 2302). L'organisation globale de la formation est partagée entre l'école doctorale, les laboratoires de recherche et le Collège doctoral, associé de 2018 à 2023 à celui de l'université Paris Nanterre, au sein du collège doctoral de l'Université Paris Lumières (UPL), dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (Comue) UPL. L'ED EDESTA est membre fondateur du réseau RESCAM (Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Crédit, arts et médias). Cette ED compte, en 2022-2023, 221 doctorants, 44 encadrants habilités à diriger des recherches (HDR) actifs ainsi que 19 co-encadrants.

## Analyse globale

Grâce à son offre développée en recherche-création, sa dimension pluridisciplinaire et son articulation avec les masters de l'établissement, la formation doctorale élaborée et mise en œuvre par l'ED EDESTA s'inscrit parfaitement dans les stratégies de l'université Paris 8. Elle a bénéficié des apports de l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC) dès sa création en 2018 et de l'alliance européenne European Reform Universities Alliance (ERUA) sur lesquelles elle s'appuie. Son souci de garantir une formation de qualité, notamment à et par la recherche, et celui de la professionnalisation des doctorants, sont néanmoins pondérés par plusieurs faiblesses : baisse des inscriptions, faible nombre de thèses financées et longueur de ces dernières ; manque d'information des doctorants dont l'accompagnement est remis aux laboratoires. Le suivi de carrière des docteurs n'est pas effectué, et les données d'évaluation de la formation par les doctorants manquent. Le dossier d'autoévaluation (DAE) témoigne cependant d'une bonne conscience des forces et faiblesses de l'ED et de la volonté d'y remédier.

**La formation doctorale élaborée et mise en œuvre dans le périmètre de l'ED est en parfaite cohérence avec son environnement académique et scientifique, bénéficiant de la dynamique du projet de l'établissement d'une Université des créations.** EDESTA s'inscrit en effet dans son environnement par ses objets (créations artistiques) et méthodes expérimentales et pluridisciplinaires, notamment en recherche-création. Son périmètre, unique, couvre plusieurs disciplines artistiques, tout en correspondant aux thématiques soutenues par l'université (créations sociales, responsabilisation sociale, environnementale et inclusion des usagers). Son large panel artistique, et la diversité de ses approches (historiennes, généalogiques, esthétiques, ethnographiques, sociologiques ou économiques) lui assurent pluridisciplinarité et interdisciplinarité, concrétisées par des séminaires transversaux, des journées d'étude et des rencontres en cohérence avec les thématiques actuelles de l'art ou selon des thématiques transversales (décoloniales, postcoloniales, queers ou écologiques). Sur le plan méthodologique, EDESTA revendique en particulier une recherche d'émergence et d'expérimentation articulant pratique et théorie au travers des séminaires dédiés à la recherche-création,

notamment au sein du réseau RESCAM dont elle est membre fondateur, et bénéficiaire de la dynamique de l'EUR ArTeC ainsi que de l'ERUA (soutien des activités de l'ED et de certains projets doctoraux ; écoles d'été et d'hiver, workshops). Toutefois, l'audition des doctorants a fait ressortir leur ignorance de la possibilité d'obtenir le label « Doctorat européen ».

**Grâce à son offre remarquable en recherche-création, l'ED propose une formation à et par la recherche affirmée.** En 2023, 14 enseignants-chercheurs et 7 chercheurs y sont activement impliqués, notamment dans les Rencontres mensuelles de l'EDESTA (associant doctorants, chercheurs confirmés et artistes de renom) financées par l'EUR, en format hybride depuis 2020 et en partie enregistrées. La formation à la recherche s'appuie sur une bonne articulation avec des séminaires conçus pour les doctorants et ouverts aux mastéristes, les Rencontres de l'EDESTA, des séminaires adossés à des projets de recherche portés par des enseignants-chercheurs. Elle est dynamisée par les formations transversales et pluridisciplinaires organisées par l'ED, qui favorisent ainsi une certaine porosité des équipes des laboratoires. La formation par la recherche des doctorants s'appuie sur leur participation active à des séminaires ou des dispositifs méthodologiques où ils peuvent présenter leur travail de thèse et élaborer leurs travaux en recherche-création, suivis et coordonnés par des enseignants-chercheurs de différentes disciplines artistiques. Toutefois, seules certaines formations ont pris un caractère obligatoire, comme par exemple la journée de formation à l'intégrité scientifique organisée par le Collège doctoral, donc sans relever de l'ED.

**L'ED assure un bon encadrement de ses doctorants.** La moyenne des thèses par encadrant (6,5 à 5,5 entre 2018 et 2023) est en deçà de la limite prescrite de 10 à 9, avec une tendance à un équilibre de la répartition des encadrements (moins d'encadrements de peu de thèses), et un nombre de directeurs de thèse associés à l'ED en légère progression (de 41 à 44), 2 à 3 n'assurant pas la charge d'encadrement. Le nombre de co-encadrants actifs est important (19 en 2022-2023). La formation des nouveaux encadrants habilités à diriger des recherches (HDR) n'existe pas sur la période mais elle est envisagée pour 2024. Si le nombre de thèses soutenues reste constant, le pourcentage des thèses financées, toujours assez bas, tend à augmenter : de 17 % des thèses de primo-inscrits en 2018-2019 à 19 % en 2021-2022 et 34 % lors de l'année exceptionnelle 2022-2023 (entre 8 et 12 thèses de néo-doctorants financées chaque année dont une à deux en convention industrielle de formation par la recherche – CIFRE – par an, et deux par les agences françaises de financements publics de la recherche) ; encore aucune convention de formation par la recherche en administration (COFRA), dispositif créé en 2022. Le nombre de césures, toutes accordées, est important depuis 2020-2021 (sept ou huit annuelles) et va dans le sens d'une adaptation aux besoins des doctorants. Tout ceci ne suffit toutefois pas à expliquer la longueur croissante des thèses (plus de 5 ans, pour presque un tiers des thèses entre 2019 et 2023), avec un faible écart entre la durée moyenne des thèses financées (5 ou 6 ans) et des thèses non financées (entre 4 et 7 ans), l'ED précisant que les disciplines artistiques demandent un temps long de recherche.

**L'ED EDESTA appuie de façon judicieuse ses formations professionnalisantes sur les partenariats à sa disposition.** Son volet professionnalisation et valorisation du doctorat repose sur les partenariats de l'université, des directeurs de recherche et d'ArTeC (Mains d'œuvres à Saint-Ouen, Centre Pompidou, Institut national d'histoire de l'art - INHA), en associant des partenaires sociaux et culturels à la construction de la formation doctorale (Institut de recherche et coordination acoustique/musique - IRCAM, Bibliothèque nationale de France, Association Bernard Gregory), notamment invités à la demi-journée « Horizons professionnels », rouage clef du dispositif selon le DAE. On regrette cependant le manque de précisions sur l'ensemble du dispositif de professionnalisation de la formation et l'absence de suivi des potentiels apports de ce moment « Horizons professionnels ». Les formations de l'ED sont estimées par les doctorants lors des auditions trop généralistes et peu professionnalisantes, les spécificités de leurs disciplines artistiques étant du ressort des UR, cette délégation de formation étant sans doute liée à la diversité des profils professionnels desdites disciplines. Si les activités professionnelles (notamment l'enseignement, la curation, l'exposition) du doctorant sont valorisées dans son portfolio, les types d'activités rémunérées dans le secteur privé, public, d'activités de valorisation ou de diffusion de l'information pendant la thèse ne sont pas spécifiés, ce qui ne permet pas d'estimer pleinement la préparation à la poursuite de carrière.

**Les effectifs sont en baisse, malgré l'attractivité de l'ED et sa plus grande ouverture à l'international en appui sur les partenariats de l'établissement.** Le nombre total d'inscrits diminue, passant de 258 en 2018-2019 à 221 en 2022-2023, ce que la direction explique par les conséquences de la période de la COVID-19 et la précarité des étudiants. Néanmoins, il n'y a pratiquement pas de sélection par l'ED à l'entrée en thèse (1 à 3 refus par an), la mention Bien étant une condition pour l'inscription, et l'absence de financement des néo-entrants n'est pas une condition de sélection. Les auditions des doctorants font apparaître que l'attractivité du doctorat est fondée sur la renommée des directeurs de recherche ou des UR. Le DAE ne permet pas d'interpréter le pic d'inscriptions en 2020-2021, ni la diminution constante du nombre total d'inscrits, la direction reconnaissant qu'elle n'a pas le chiffre des abandons ou des « oubli de réinscription ». Les soutenances d'HDR sont assez peu nombreuses mais régulières (une ou deux par an, sauf exception en 2018-2019 avec cinq soutenances). Relativement aux chiffres de l'établissement, la formation est moins ouverte à l'international, mais soutient cette dimension dans les activités de recherche, et elle bénéficie des partenariats de Paris 8. En effet, d'un côté, elle est ouverte à l'international (pays d'Amérique du Sud, Canada, pays de l'Union européenne, notamment l'Italie et l'Allemagne, pays d'Afrique - Maroc, Sénégal - ou d'Asie - Inde, Taïwan) par les recherches doctorales

menées dans ces pays et des coopérations dont il serait intéressant de préciser les dispositifs, et d'un autre côté les cotutelles sont assez peu nombreuses (1 à 2 par an). Les données chiffrées du DAE indiquent assez peu de doctorants étrangers (entre 1 et 6 pour les primo-entrants) ; un nombre plus conséquent de doctorants de nationalité étrangère diplômés en France (18 en fin de période). Les mobilités doctorantes sont en particulier favorisées par les partenariats de l'EUR et d'ERUA dont les chiffres ne spécifient pas la part d'EDESTA parmi les quatre ED de Paris 8.

**Malgré une politique dynamique d'allocation des moyens de l'établissement, les doctorants font état d'une grande précarité ainsi que du manque de clarté des modalités de fonctionnement des aides comme de l'accès aux services.** L'ED dispose de ressources humaines et moyens matériels (un poste de responsable administratif à plein temps et une mission de doctorant contractuel programmée pour dynamiser le site et la newsletter ; deux bureaux - direction et administration - sur site et trois autres à l'INHA, partagés avec les laboratoires auxquels s'ajoutent des cadres de travail d'ERUA), mais les doctorants lors des auditions soulignent les difficultés d'accessibilité des salles. Malgré un budget confortable (48 500 € dont 31 000 € pour la formation doctorale) et un montant dépensé pour les aides de 24 800 € alloués par an pour 46 doctorants en 2022-2023, avec un plafonnement selon les demandes entre 400 € et 600 €, et une aide de 800 € pour la recherche-création, les doctorants lors des auditions font état du manque de clarté et de la lenteur des procédures de remboursement, comme de la grande précarité de certains et de leur isolement dans l'ensemble.

**L'accompagnement des doctorants et l'organisation des comités de suivi individuel (CSI) ne sont pas suffisamment assurés par l'ED.** L'accompagnement personnalisé des doctorants mis en avant par le DAE est confié à leurs directeurs de recherche. L'organisation des CSI, évoquée lors des auditions avec les doctorants, est différente selon les laboratoires (des binômes constitués et choisis ou non ; changeant chaque année ou non). À cette absence de cohérence et de clarté pour les doctorants, s'ajoute un manque de communication (pour toute question, les doctorants se tournent de façon privilégiée vers leur directeur de thèse), de convivialité et d'accompagnement psychologique, dont le besoin est souligné lors des auditions. Ceci est aggravé par un niveau d'information parfois insuffisant, aussi bien pour les locaux que pour les dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

**Le suivi du devenir professionnel des docteurs, évalué par l'enquête nationale de 2021-2022 (dernières données disponibles), est insuffisant ; le processus d'évaluation interne est encore inexistant.** Le taux d'insertion professionnelle en n+1 est très correct et en augmentation de 50 à 83 % entre 2018 et 2023 (en dents de scie entre 2018 et 2021) dont 60 à 30 % en emploi stable, sans précision des secteurs professionnels : ne sont indiqués ni les secteurs d'activité concernés ni leur adéquation avec les compétences visées. Ces données ne permettent donc pas de mesurer ou d'améliorer la pertinence de la formation au regard de ses objectifs d'insertion professionnelle. Les pourcentages sont calculés de surcroît sur un faible taux de répondants (la moitié des diplômés seulement, même si le nombre de docteurs ayant répondu à l'enquête du devenir professionnel est en augmentation : 64 pour celle de 2022-2023 contre 34 pour celle de 2018-2019). Certes, des efforts récents pour pallier le retard de l'enquête nationale du ministère sont menés par l'université (enquête lancée en mars 2024) ; les auditions relèvent le manque de moyens pour effectuer ces enquêtes, les précisions étant données plutôt par les directions de laboratoire. De plus, même si l'avis des doctorants est recueilli et porté par les délégués au sein du conseil trimestriel de l'EDESTA, la formation doctorale ne s'appuie pas sur un processus d'évaluation interne formalisé, ce qui est dommageable à l'analyse de sa qualité. Il n'existe aucune enquête à destination des doctorants pour évaluer la formation dispensée par l'ED EDESTA. Les échanges relatifs à l'évaluation de la formation ne se font ainsi que par les délégués doctorants et les CSI, ce qui est insuffisant pour pouvoir en tirer des analyses d'ensemble de la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Un excellent ancrage dans la stratégie de l'établissement de se positionner comme Université des créations (développement de la recherche-création) ;
- Une affirmation pertinente de la pluridisciplinarité de la formation tant au niveau des disciplines artistiques que des approches scientifiques, concrétisée par des événements (Rencontres de l'EDESTA) et des séminaires transversaux ;
- Une bonne articulation entre la formation doctorale et les formations du 2<sup>e</sup> cycle par des rencontres et séminaires communs, qui contribuent au continuum master-doctorat ;
- Un bon appui sur les dynamiques de recherche universitaires (EUR ArTeC ; université européenne ERUA) fondé sur la participation à ceux-ci.

## Points faibles

- Une absence de suivi précis du devenir des docteurs, en particulier sur les types d'emploi occupé et leurs correspondances avec la formation ;
- Une préparation à la poursuite de carrière qui ne bénéficie pas suffisamment des partenariats existants ;
- Un nombre encore faible de thèses financées ;
- Une baisse des effectifs, insuffisamment analysée ;
- Un accompagnement des doctorants dévolu aux seuls directeurs de recherche (accompagnement dit «personnalisé» ; organisation des CSI) ;
- Un manque d'information des doctorants (sur les dispositifs contre les VSS, les locaux à leur disposition, le label «Doctorat européen», la répartition du budget) ;
- Une absence d'évaluation de la formation doctorale par les doctorants.

## Recommandations

- Approfondir le suivi des docteurs grâce à des enquêtes plus larges et au repérage des professions dans le périmètre de la formation.
- Développer la dimension professionnelle de la formation.
- Veiller au développement des thèses financées, notamment en contrat CIFRE ou COFRA.
- Analyser et repérer les causes de la baisse des effectifs.
- Développer des dispositifs explicites d'accompagnement des doctorants, notamment contre la précarité et le mal-être psychologique.
- Améliorer les modalités d'information des doctorants sur les services proposés.
- Mettre en place des dispositifs d'amélioration continue de la formation (enquête interne, rencontres avec des représentants des doctorants).

# FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES SOCIALES (N° 401)

## Établissement

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

## Présentation de la formation

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est accréditée pour délivrer le doctorat dans le périmètre de l'école doctorale Sciences sociales (ED n° 401), une des quatre formations doctorales coordonnées par le collège doctoral de Paris 8. Son périmètre couvre les domaines scientifiques Sciences humaines et humanités nouvelles, Sciences de la société et Sciences et technologies de l'information et de la communication, déclinés en 22 spécialités relevant des diverses disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, histoire contemporaine, géographie, études urbaines, géopolitique, sociologie, science politique, sciences de l'éducation mais aussi, entre autres, sciences de gestion, droit médical, droit public, droit privé et sciences criminelles).

La formation doctorale par la recherche est adossée à trois unités mixtes de recherche (UMR) et cinq équipes d'accueil (EA) : le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris - Laboratoire des théories du politique (CRESPPA-LabToP, UMR 7217) ; le Laboratoire architecture, ville, urbanisme, environnement (LAVUE, UMR 7218) ; le Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS, UMR 7533) ; le Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI, EA 3388) ; le Centre de recherches juridiques de Paris 8 (CRJP8, EA) ; le Laboratoire d'économie dionysien (LED, EA 3391) ; l'Institut français de géopolitique (IFG-LAB, EA 353) et le Centre de recherche interuniversitaire, expérience, ressources culturelles, éducation (EXPERICE, EA 3971). Le Laboratoire d'informatique avancée de Saint-Denis (LIASD, EA 4383) a rejoint en 2020-2021 l'ED n° 224 *Cognition, langage, interaction*. L'organisation globale de la formation est partagée entre l'école doctorale, les laboratoires de recherche et le Collège doctoral, associé de 2018 à 2023 à celui de l'université Paris Nanterre, au sein du collège doctoral de l'Université Paris Lumières (UPL), dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (Comue) UPL. Cette ED compte, en 2022-2023, 295 doctorants, 85 encadrants habilités à diriger des recherches (HDR) actifs ainsi que 25 co-encadrants.

## Analyse globale

La formation doctorale élaborée et mise en œuvre par l'ED Sciences sociales, cohérente avec son environnement scientifique et institutionnel, s'insère dans la stratégie de l'université Paris 8 de manière pertinente en s'appuyant sur les moyens et les dispositifs proposés. Son caractère interdisciplinaire affirmé présente un intérêt incontestable. Cependant, la formation proposée en propre par l'ED est insuffisamment étayée et le nombre de doctorants abandonnant leur recherche très élevé. Des approximations dans certains chiffres fournis ainsi que des enquêtes parcellaires et non systématiques pour l'évaluation des formations par les doctorants ne permettent pas une lecture aisée de sa situation.

**Les priorités scientifiques de l'établissement, « Culture, patrimoine et médias ; Créations ; Faire monde commun », mises en avant par le collège doctoral de la Comue UPL et reprises par Paris Lumières Alliance, entrent parfaitement en résonance avec les domaines de l'ED 401 et les 22 doctorats qu'elle délivre.** La cohérence interne de l'ED est renforcée par le départ du Laboratoire d'informatique avancée de Saint-Denis (LIASD) vers l'ED *Cognition, langage, interaction*. Le caractère interdisciplinaire revendiqué par l'ED Sciences sociales, déterminant pour son positionnement, se manifeste dans l'organisation de séminaires ou colloques (séminaire consacré aux plateformes numériques et aux communs numériques - séminaire doctoral qui inclut les sciences de l'information et de la communication (SIC) -, mais existence aussi d'un séminaire consacré à la diffusion des SHS, ou d'un autre sur « Faire commun en recherche », par exemple), sans toutefois qu'un travail sur l'interdisciplinarité ne soit proposé annuellement dans son catalogue de formations. Le caractère trop systématique de la mise en avant de l'interdisciplinarité, sans mise en perspective, se manifeste d'ailleurs dans

l'affichage de l'ensemble des thèses comme interdisciplinaires (295 sur 295), ce qui a tendance à diluer la notion plus qu'à la renforcer.

**L'ED Sciences sociales profite pleinement des dispositifs proposés par son environnement universitaire mais n'est pas assez active dans ce domaine.** La formation à et par la recherche est assurée en grande partie par les directeurs de recherche, les séminaires des unités de recherche et les modules proposés par le Collège doctoral. L'établissement propose en effet un système cohérent (Collège doctoral, Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - SCUIO-IP, bibliothèque, service de documentation, école universitaire de recherche Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création - EUR ArteC) dans lequel s'insère l'école doctorale. De même, les séminaires, les événements scientifiques et les recherches menées dans les UR assurent aux doctorants formation et environnement scientifique propices à leurs travaux. L'offre de formation proposée par l'ED Sciences sociales se présente donc comme un complément sur des thématiques interdisciplinaires permettant d'ouvrir les champs d'intérêt des doctorants, mais n'est pas encore suffisamment prise en main par les chercheurs et enseignants-chercheurs des unités membres de l'ED, malgré le dispositif incitatif mis en place par l'université. Le potentiel d'heures de formation, si l'on prend en compte le nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à l'ED serait ainsi de 2 424 heures, or dans les faits, seules 288 heures sont utilisées (12%). Les doctorants soulignent également leur isolement et regrettent que l'ED ne leur permette pas de davantage se rencontrer (la réunion de rentrée a dû malheureusement être organisée en visioconférence à deux reprises, suite à des mouvements de grève dans les transports et aux souhaits exprimés par certains doctorants salariés).

**La préparation à la poursuite de carrière reste embryonnaire.** Tous les doctorants doivent réaliser chaque année un portfolio centré sur les compétences acquises durant les formations suivies, les activités professionnalisantes en général et scientifiques en particulier. La place de la professionnalisation hors enseignement supérieur et recherche est cependant très faible dans la formation des doctorants qui confirment ne pas en voir l'intérêt, les formations professionnelles proposées leur semblant inadaptées à leur situation car trop généralistes. Le nombre de doctorants participant aux formations à la préparation de poursuite de carrière est ainsi en chute libre, passant de 53 en 2018-2019 à 8 en 2022-2023 pour l'ensemble des écoles doctorales. Le caractère interdisciplinaire revendiqué par l'ED Sciences sociales devrait pourtant favoriser une professionnalisation dans l'expertise ou le conseil. De manière significative, la diversification des débouchés n'est pas abordée frontalement dans le dossier d'autoévaluation (DAE), et elle est présentée comme réservée au SCUIO-IP qui organise des formations animées par des professionnels dont on ne connaît pas assez la teneur à la lecture du dossier. La prise en compte des besoins du territoire existe pourtant bien, avec notamment la participation de professionnels au conseil de l'ED mais demeure à renforcer. Un renouvellement des efforts de mise en relation avec le milieu professionnel est toutefois annoncé à partir de la rentrée 2024.

**La baisse continue des effectifs n'est pas compensée par l'attractivité internationale, ni par les liens entretenus avec les masters de l'université.** Les chiffres d'inscription en première année sont en baisse continue (même en tenant compte du départ du LIASD en 2020-2021), dans des proportions néanmoins équivalentes à celles que l'on constate au niveau national. Le nombre d'inscrits en première année diminue ainsi, passant de 66 en 2018-2019 à 46 en 2022-2023, même si les diplômés des masters adossés aux laboratoires membres de l'ED perçoivent la poursuite d'études en doctorat comme suite possible de leur cursus (41 % des effectifs sont issus de masters de l'établissement). La procédure de recrutement n'est cependant pas vraiment formalisée au niveau de l'ED, où le niveau minimal requis pour s'inscrire en première année de doctorat n'est pas précisé (pas d'exigence de mention minimale obtenue au master ou au diplôme équivalent). Ainsi, le nombre de candidatures indiquées dans le DAE est identique au nombre d'inscrits en première année ; la décision d'inscrire un doctorant est donc en grande partie déléguée aux unités de recherche, voire aux directeurs de recherche, et on ne comprend pas quelle est la valeur ajoutée de l'ED qui ne se préoccupe pas non plus assez des financements des doctorants. En revanche, le taux d'encadrement moyen affiché par l'ED (de 3 doctorants par encadrant en 2018-2019 à 2,6 en 2022-2023) est largement inférieur au nombre maximum recommandé (10) et permet un encadrement de qualité. Un seul encadrant en 2023 arrive au chiffre de 10. Les doctorants bénéficient d'une aide à la mobilité, plafonnée à 750 euros par an, avec des campagnes annuelles ou bi-annuelles qui ne favorisent pas la réactivité, pour effectuer leur terrain les trois premières années d'inscription et pour les communications scientifiques à partir, sauf exceptions, de la quatrième année. On peut s'étonner que cette aide n'intervienne pas systématiquement avant, alors même que la durée des thèses à plein temps ne devrait pas idéalement excéder les 3 ans.

**La place des doctorants internationaux est importante** (le DAE signale 32 % d'internationaux, chiffre qui comprend ceux ayant effectué un master à Paris 8, que l'on incite à suivre cette voie pour favoriser leur intégration) et se traduit dans des dispositifs de collaboration pérennes. Un partenariat avec l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises de Brazzaville (République du Congo) a été signé par l'ED mais il n'est malheureusement pas davantage détaillé ; en revanche, un programme de doctorat international entre Paris 8 et l'université Debre Berhan en Éthiopie a permis d'inscrire 3 doctorants en cotutelle sur les 20 comptabilisées par l'ED au total.

Il est également important de noter que 23 % des membres des jurys de thèses sont issus d'universités étrangères sur la période - 36 membres par an en moyenne. Cependant, malgré cette dimension internationale, il n'y a pas de dispositifs mis en œuvre spécifiquement par l'ED pour renforcer l'intégration des doctorants étrangers ou la préparation à la mobilité des doctorants français. Ainsi, aucun doctorant ne participe à une formation dispensée en langue étrangère, seulement 13 ont suivi la formation à la communication scientifique en langue étrangère et il n'est fait mention d'aucune certification en langue obtenue.

**La part des abandons s'avère élevée et le nombre de doctorats financés demeure quant à lui faible malgré une augmentation durant la période (passant de 9 en 2018-2019 à 14 en 2023-2024, soit une hausse de 55%).**

Sur l'ensemble de la période évaluée, on compte 192 abandons, soit 11,7 % des effectifs cumulés, et, sur l'année 2022-2023, 30 abandons, qui correspondent aux doctorants qui ne se sont pas réinscrits pendant 2 ans, la formation ayant enregistré cette année-là 46 nouveaux inscrits. Ce chiffre, et le taux d'abandon de manière générale, n'est pas vraiment analysé ni dans le DAE, ni lors de l'audition par la direction de l'ED. Le nombre de doctorants financés reste de son côté relativement stable. Les contrats doctoraux uniques (CDU) de l'université et des institutions publiques partenaires augmentent légèrement pour s'établir à 12 pour l'année 2022-2023 (10 en 2021-2022, 9 en 2020-2021) ; les conventions industrielles de formation par la recherche (contrats CIFRE) sont peu nombreuses (1 à 2 par an) au maximum. Rapporté au nombre d'inscrits, le pourcentage de doctorants financés est donc de 28 % en 2022-2023 et de 22 % sur la période de 2018-2019 à 2022-2023. Pour l'année 2023-2024 (en dehors de la période de référence), le rapport d'autoévaluation de l'ED annonce toutefois 32 % de financements grâce à 14 contrats doctoraux : 8 de l'établissement, 1 de l'École normale supérieure (ENS), 1 d'UPL, 1 de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), 1 de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), 1 de l'Institut national du service public (INSP) et 1 de l'EUR ArTeC. Le développement des contrats CIFRE et des contrats de la Région doit être une piste de travail pour l'ED compte tenu de ses thématiques doctorales ancrées dans le territoire et du caractère interdisciplinaire des diplômes.

**Enfin, l'absence de mise en œuvre d'instruments de pilotage permettant d'évaluer la poursuite de carrière limite le processus d'amélioration continue de l'ED.** L'absence d'enquête de l'école doctorale sur le devenir de ses diplômés pose problème. L'établissement a signalé au Hcéres que l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs a été repoussée de deux ans par le ministère. De ce fait, la seule enquête disponible et commentée est celle réalisée en 2021-2022, qui concerne l'ensemble des docteurs de Paris 8, sans distinction d'ED, et il est donc impossible d'en tirer le moindre enseignement pour Sciences sociales (on ignore aussi le pourcentage de répondants par rapport au nombre de diplômés). Une enquête a cependant été lancée en mars 2024 par l'université. Une unité de recherche, le Laboratoire d'économie dionysien, fournit des chiffres précis et des indications sur les domaines professionnels occupés par ses docteurs mais ce travail ne saurait à lui seul pallier les carences de l'ED en ce domaine. De même, il n'existe aucune enquête à destination des doctorants pour évaluer la formation dispensée par l'ED 401. Les retours sur la formation sont fondés sur l'analyse qualitative des questions relatives aux formations que l'on trouve dans le questionnaire du comité de suivi individuel (CSI) et sur les interventions des trois doctorants membres du conseil de l'ED. Leur analyse signale cependant le besoin de développer les formations au sein de l'ED comme le mentionne de manière vague le DAE. Du point de vue du pilotage, il faut également noter que les doctorants ne connaissent pas le rôle et les missions de leurs représentants au conseil de l'ED, auxquels on demande par ailleurs étonnamment de voter pour l'attribution des contrats doctoraux. De manière générale, les doctorants n'identifient pas ou peu le rôle et les missions de l'ED pour chacune des étapes de leur cursus.

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne intégration des priorités de l'université au sein de la formation doctorale du point de vue des thématiques abordées comme de celui de l'importance accordée à l'interdisciplinarité ;
- Une cohérence thématique interne forte au sein de la formation doctorale ;
- Une dimension internationale notable.

## Points faibles

- Un fort nombre d'abandons, non interrogé ;
- Un faible nombre de thèses financées ;
- Une faiblesse dans le suivi de carrière professionnelle des docteurs ;
- Une baisse notable des effectifs ;
- Une absence d'évaluation par les doctorants de la formation doctorale et une déficience dans le suivi des indicateurs, qui induit notamment des imprécisions et des incohérences dans les données quantitatives présentées dans le DAE ;
- Une offre de formation propre à l'ED pas assez développée et en particulier un manque de formations transversales aux sciences sociales ;
- Un accompagnement insuffisant des doctorants, qui se sentent parfois mal informés, isolés et peu écoutés ;
- Un faible investissement des enseignants-chercheurs dans la formation doctorale malgré des dispositifs incitatifs.

## Recommandations

- Analyser les abandons de thèse afin d'en connaître les raisons pour être en mesure d'y remédier.
- Travailler au développement des contrats CIFRE et des financements de thèses hors CDU en prenant davantage en compte les besoins exprimés par le monde professionnel.
- Prêter une meilleure attention à la poursuite de carrière des doctorants avec un recueil systématique des chiffres sur le devenir des docteurs.
- Analyser et repérer les causes de la baisse des effectifs afin de mettre en place une amélioration de la formation doctorale.
- Adopter une procédure qualité systématique comprenant des enquêtes auprès des doctorants sur les formations suivies et une analyse précise et argumentée des différents indicateurs à la disposition de l'ED.
- Augmenter le nombre et la cohérence des formations proposées par l'ED, en mettant en place des formations vraiment adaptées à la réalité de la situation des doctorants, avec par exemple une focalisation sur l'interdisciplinarité, ses attendus épistémologiques, ses modalités et ses implications méthodologiques.
- Prévoir un dispositif d'information sur les missions de l'ED pour les doctorants et organiser des rencontres régulières en présentiel entre eux.
- Mobiliser les enseignants chercheurs pour intervenir dans la formation doctorale en les sensibilisant aux missions de l'ED.

# FORMATION DOCTORALE RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'ÉCOLE DOCTORALE COGNITION, LANGAGE, INTERACTION (N° 224)

## Établissement

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

## Présentation de la formation

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis est accréditée pour délivrer le doctorat dans le périmètre de l'école doctorale *Cognition, langage, interaction* (CLI, ED n° 224), une des quatre formations doctorales coordonnées par le collège doctoral de Paris 8. Son périmètre comprend les domaines scientifiques Mathématiques et leurs interactions, Sciences humaines et humanités nouvelles, Sciences pour l'ingénieur, ainsi que Sciences et technologies de l'information et de la communication. Cette formation doctorale pluridisciplinaire couvre ainsi un spectre large grâce à ses 8 spécialités : psychologie, ergonomie, sciences du langage, sciences de l'information et de la communication (SIC), informatique, mathématiques, mathématiques option informatique et productique – génie industriel.

La formation doctorale par la recherche est adossée à neuf laboratoires de recherche, comprenant deux unités mixtes de recherche (UMR), six équipes d'accueil (EA) et une unité de recherche (UR) : Structures formelles du langage (SFL, UMR 7023) ; le Laboratoire analyse, géométrie et applications (LAGA – mathématiques, UMR 7539) ; Cognitions humaine et artificielle (CHArt – psychologie et informatique, EA 4004) ; le Laboratoire parisien de psychologie sociale (LAPPS – psychologie, EA 4286) ; le Laboratoire de psychopathologie et processus de changement (LPPC, EA 2027) ; le Laboratoire Paragraphe (SIC, psychologie et ergonomie, EA 349) ; le Laboratoire d'intelligence artificielle et sémantique des données (LIASD – informatique, EA 4383), rattaché jusqu'en 2020-2021 à l'ED n° 401 Sciences sociales ; le Laboratoire QUARTZ (informatique et ingénierie, EA 7393) et Fonctionnement et dysfonctionnement cognitifs : les âges de la vie (DysCo – psychologie, UR). L'organisation globale de la formation est partagée entre l'école doctorale, les laboratoires de recherche et le Collège doctoral, associé de 2018 à 2023 à celui de l'université Paris Nanterre, au sein du collège doctoral de l'Université Paris Lumières (UPL), dans le cadre de la communauté d'universités et établissements (Comue) UPL. Cette ED compte, en 2022-2023, 197 doctorants, 66 encadrants habilités à diriger des recherches (HDR) actifs ainsi que 44 co-encadrants.

## Analyse globale

**L'ED *Cognition, langage, interaction* présente une grande cohérence scientifique pluridisciplinaire, avec un adossement fort aux laboratoires de recherche.** Les actions liées à l'internationalisation commencent à porter leurs fruits, conjuguées à un fort recrutement local. Pour autant, la présence de nombreux doctorants salariés peut entraîner des durées de thèse élevées, et trop peu de thèses sont financées. L'ED délègue par ailleurs beaucoup aux unités de recherche ou au Collège doctoral, et ne suit qu'imparfaitement le parcours des doctorants et leur poursuite de carrière. Enfin, ses processus d'amélioration continue sont encore insuffisants.

L'ED, associée à neuf unités de recherche aux thématiques variées mais toutes en lien avec les sciences cognitives et le langage, inclut, en plus de ses deux unités mixtes de recherche et de ses six équipes d'accueil, une unité récemment créée sur les fonctionnements et dysfonctionnements cognitifs, DysCo. Le Laboratoire d'intelligence artificielle et sémantique des données (LIASD) est désormais rattaché à l'ED, comme préconisé lors de la précédente évaluation, si bien que l'ensemble des neuf UR couvre clairement la pluridisciplinarité des sciences cognitives et du langage. La répartition des doctorants parmi les domaines scientifiques varie d'une année sur l'autre, avec une prépondérance des sciences humaines et humanités. Même si les thématiques de recherche ne sont pas imposées (l'université prônant l'excellence sous toutes ses formes), plusieurs axes tels que l'inclusivité, la langue des signes ou encore la cognition humaine ou artificielle sont développés au sein de l'ED,

en parfaite cohérence avec les axes stratégiques de l'université. En outre, en 2022-2023, 23 primo-inscrits sur 39 ont choisi un sujet de thèse interdisciplinaire.

**L'ED est bien ouverte à l'international.** Cette ouverture est formalisée par douze accords-cadres signés avec dix pays pour favoriser les échanges internationaux, le tout couplé à des aides financières et un programme Erasmus+. Ceci a eu un effet bénéfique et certains indicateurs ont récemment été mis en place pour l'évaluer. Le nombre de recrutements de doctorants internationaux a ainsi augmenté (8 en 2019-2020, 12 en 2022-2023) ; il en va de même pour les cotutelles (6 en 2022-2023) qui représentent maintenant 15,3 % des primo-inscrits. En 2022-2023, 17 jurys étaient composés d'au moins un membre international et quatre professeurs internationaux ont été invités à participer à la formation doctorale cette même année. L'école universitaire de recherche Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (EUR ArTeC) a également permis l'invitation de trois personnalités académiques étrangères. Si 32 doctorants internationaux, toutes ED de Paris 8 confondues, ont bénéficié d'une mobilité en 2022-2023 dans le cadre d'une alliance européenne, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet toutefois pas de savoir la part de ceux issus de CLI. L'ED soutient financièrement les mobilités sortantes, désormais effectives (passage de zéro avant 2021 à 13 en 2023) mais celles-ci restent faibles pour une ED de cette taille. Les mobilités entrantes sont, quant à elles, laissées à la charge des UR. Le DAE mentionne des séminaires en langue anglaise mais n'indique pas l'existence d'autres formations dans cette même langue.

**L'adossement à la recherche, réel, reste néanmoins à consolider.** Les doctorants bénéficient d'un environnement favorable pour leur formation à la recherche, grâce aux 66 directeurs de thèses et 44 co-encadrants rattachés à l'ED, dont environ un quart participe à la formation doctorale. L'offre de formation de l'ED s'inscrit dans le cadre global du Collège doctoral, les doctorants peuvent donc bénéficier de son catalogue de formations qui est néanmoins assez réduit puisqu'il se résume à celles fournies par la bibliothèque et les services documentaires de l'université. Parmi les formations spécifiquement délivrées par l'ED Cognition, langage, interaction, on trouve des ateliers de théories critiques, de l'anglais, des statistiques, une introduction à l'intelligence artificielle (IA) en linguistique et à la protection des données, des séminaires de linguistique, de traduction et de sociologie. Ce catalogue est complété par des formations organisées par les équipes de recherche : l'épistémologie, la psychologie de l'attachement et des univers mentaux, les méthodes qualitatives en sciences humaines, de la philosophie, de la psychiatrie, mais également des statistiques ou des outils tels que le langage LaTeX. Certains domaines ne sont cependant pas représentés (psychologie sociale, apprentissage, systèmes complexes...), suggérant une implication inégale des laboratoires. Les formations ne sont pas interdisciplinaires, choix regrettable dans une telle ED. Les auditions ont par ailleurs révélé que certaines ne sont pas recensées dans le catalogue. Les doctorants ont également la possibilité de suivre des cours du Collège de France. Enfin, ils participent et animent un colloque inter-équipes, ce qui constitue assurément une formation par la recherche, leur contribution étant valorisée par 2 à 4 crédits ECTS.

**L'organisation de la formation doctorale est globalement claire, mais présente plusieurs points à surveiller, notamment le financement des thèses, le suivi des doctorants et la professionnalisation.** Les recrutements locaux sont favorisés par une présentation de la thèse aux étudiants de master, réalisée par le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP). In fine, environ 40 % des doctorants sont directement issus de masters de l'université Paris 8, ce qui est positif.

**Le nombre de thèses non financées est élevé** : en 2021-2022, 73 % des primo-entrants exerçaient une activité rémunérée, autre que la préparation de la thèse, dans le secteur privé ou public, sans précision néanmoins sur le lien avec l'objet de recherche, ce qui joue sur la qualité de l'ancrage professionnel de la formation ; encore s'agit-il d'une année exceptionnelle, puisque la proportion n'est que de 30 % en 2022-2023. Étonnamment, les sources de financements au sein de la formation ne suivent pas (entre trois et quatre conventions industrielles de formation par la recherche – CIFRE – par an et en 2022-2023, deux conventions de formation par la recherche en administration – COFRA ; ce qui, ajouté aux contrats doctoraux, mène à un total d'une dizaine de financements seulement par an : 30 % de doctorants financés en 2022-2023, 28 % en 2021-2022). Environ 30 % des thèses ne sont pas du tout financées, ce qui est a priori problématique, mais rendu possible par le fait que l'ED ne lie pas l'inscription en thèse à l'obtention d'un financement, comme souvent dans le domaine des sciences humaines où nombre de doctorants sont salariés ou réalisent leur thèse dans le cadre de leur activité professionnelle (en particulier en psychologie et sciences du langage). Enfin, il n'y a pas de processus clairement défini pour s'assurer de la faisabilité matérielle des thèses, les auditions révélant plutôt une approche au cas par cas et des données peu fiables.

**Les conditions matérielles offertes au sein de l'ED sont apparemment correctes.** Il existe des lieux d'accueil pour les doctorants sur les différents sites (Maison de la recherche, Campus Condorcet à Aubervilliers) mais on ignore si la place fournie est suffisante et le cas échéant s'il est nécessaire de procéder à des arbitrages.

**Le suivi des doctorants est réel, mais perfectible.** L'ED se conforme à la réglementation, sans aller au-delà : elle a mis en place les comités de suivi individuel (CSI) et la tenue d'un portfolio. Le nombre de thèses encadrées est restreint à six par directeur au sein de l'ED, tandis que l'université le limite à dix. Dans le détail, le chiffre va pourtant de quatre à douze doctorants par encadrant au sein de l'ED. Lors des auditions, ces chiffres ont été liés à des évolutions de carrières ou des départs en retraite d'encadrants. Il y a donc a priori une certaine

« souplesse » dans les dérogations. Les directeurs de thèses ne sont pas tous formés, ni à l'encadrement des doctorants, ni à l'éthique et à l'intégrité scientifique, ce qui dans le cadre d'une ED pluridisciplinaire est regrettable. Une formation aux enjeux du développement durable a cependant été mise en place, ce qui montre une prise en compte notable de l'anticipation des pratiques de la recherche dans ce domaine.

Le recrutement de doctorants déjà professionnels a tendance à allonger fortement la durée des thèses (à titre d'exemple : 51 inscrits en 5<sup>e</sup> année et au-delà en 2021-2022). Le DAE mentionne d'ailleurs la souplesse du système (formations « à la carte ») pour adapter le rythme des formations aux différentes spécificités du public. La forte présence de malentendants est également mise en avant pour appuyer la difficulté et la nécessité d'une telle souplesse. Lors des auditions, un manque de connaissance du fonctionnement de l'ED par les doctorants a cependant été constaté, par exemple au niveau du rôle et de l'existence de leurs représentants, ce qui est troublant.

Certains critères, tels que par exemple le nombre de doctorants formés à l'intégrité scientifique ou à la poursuite de carrière, chiffrés au niveau de toutes les ED de Paris 8 et non de CLI, ne peuvent être évalués précisément, mais leur examen suggère que le suivi précis des formations des doctorants n'est pas réalisé au niveau de l'ED.

**La dimension professionnalisante est difficile à évaluer.** En effet, les recouplements entre le DAE et les chiffres issus du Collège doctoral sont parfois malaisés (ainsi, le tableau des données indique 116 formations à la poursuite de carrière suivies de 2018-2019 à 2022-2023 toutes ED confondues, là où la trame d'autoévaluation mentionne que, sur la période évaluée, 258 doctorants ont suivi des formations liées à la poursuite de carrière et l'entrepreneuriat). Le SCUIO-IP fait intervenir des professionnels (de la présentation des métiers à la préparation à la candidature et à la définition du projet professionnel) mais il ne semble pas que la formation à la professionnalisation soit réellement suivie par l'ED.

**La poursuite de carrière des doctorants est ainsi complexe à estimer** car, d'une part, l'enquête nationale a été repoussée durant 2 ans par le ministère, ce qui fait que l'on ne dispose que des résultats de celle menée en 2021-2022. D'autre part, le taux de réponse à cette enquête est faible (entre 11 et 18 docteurs par an y répondent). Un dispositif de bourse postdoctorale (5 000 €) est mis en place et annoncé comme bénéfique sans que l'on ait d'indicateurs mesurant ce dernier. Un suivi plus rigoureux semble néanmoins amorcé au niveau de l'université via l'alliance européenne *European Reform Universities Alliance* (ERUA) et son workpackage « Early Career Researchers », mais encore sans résultats à l'heure actuelle.

**Enfin, le processus d'amélioration continue est quasi inexistant.** Au travers des rapports des CSI, les doctorants peuvent certes exprimer les difficultés liées à leur formation. Cependant, mise à part l'existence réglementaire de ces rapports, il n'existe pas de suivi formalisé de ces remontées, ni une évaluation explicite de la formation doctorale via des outils adaptés et associée à un processus de correction. L'ED se déclare attentive aux requêtes des doctorants et peut proposer des adaptations, notamment sur les formations, mais en l'absence de processus de retour formalisé, il est difficile de s'en faire une idée précise.

## Conclusion

### Points forts

- Un périmètre à très large spectre en cohérence avec l'identité pluridisciplinaire de la formation doctorale ;
- Une internationalisation déjà importante, et qui croît (cotutelles, mobilités) ;
- Un bon continuum master-doctorat à l'échelle de l'université.

### Points faibles

- Un faible taux de thèses financées ;
- Une insuffisance dans le suivi des carrières des docteurs ;
- Une délégation au Collège doctoral et aux UR de nombreuses formations et surtout de leur suivi ;

- Une préparation à la poursuite de carrière peu élaborée, hors enseignement-recherche ;
- Une offre de formation qui ne couvre pas toujours la variété des champs disciplinaires ni l'interdisciplinarité ;
- Une absence de processus d'évaluation et d'amélioration continue formalisés ;
- Une durée moyenne de thèse trop longue ;
- Un rôle et un fonctionnement de l'ED mal compris par les doctorants.

## Recommandations

- S'efforcer de réduire le nombre de thèses sans financement ainsi que leur durée, par exemple en initiant des financements sur projets (Région, Agence nationale de la recherche, Europe).
- Instaurer un véritable suivi des carrières, en renforçant le recueil des données sur le devenir des docteurs et la nature des emplois occupés.
- Veiller à garder en gestion propre à l'ED le suivi de la formation des doctorants dans toutes ses dimensions (des participations aux séminaires des UR au suivi des formations à la professionnalisation).
- Veiller à investir davantage la dimension professionnelle, au-delà du secteur académique.
- Veiller à garantir aux doctorants des formations en cohérence avec la largeur de spectre de l'ED et sa pluridisciplinarité.
- Mettre en place un processus d'évaluation et d'amélioration continue, en réalisant des enquêtes internes d'évaluation par les doctorants de la formation doctorale dans son ensemble et des formations suivies.
- Accompagner les encadrants dans la maîtrise de la durée des thèses, notamment par le biais des CSI.
- Veiller à développer les outils de communication à destination des doctorants, notamment en enrichissant le guide explicatif.

## Observations de l'établissement

Saint-Denis, le 23 mars 2025.

Madame la Présidente du HCERES,

Au nom de l'université Paris 8, je tiens à remercier les collègues associé.e.s à l'évaluation du troisième cycle, ainsi que la Présidente du comité d'évaluation, Madame Catherine Maignant, et la Conseillère scientifique du HCERES, Madame Anne Vial-Logeay.

Comme le rapport le remarque, nos formations de troisième cycle s'inscrivent pleinement dans le cadre de la nouvelle signature d'Université des Créations qui organise le prochain contrat de l'Université Paris 8. Ces créations sont en effet déclinées selon deux modalités: les créations contemporaines et les nouvelles pratiques sociales, qui s'innervent réciproquement, les créations produisant de nouvelles pratiques sociales, et les nouvelles pratiques sociales intégrant les créations comme élément dynamique de la réflexion. L'interaction de ces deux modalités assure une large adhésion au sein de la communauté car elle entrecroise disciplines artistiques, disciplines technologiques et SHS et les réunit par une communauté de pratiques innovantes, ce qui est un trait caractéristique de Paris 8 depuis sa fondation.

Comme le souligne aussi le rapport à propos de nos formations de troisième cycle, l'une des priorités majeures de notre établissement est de renforcer le dynamisme de la formation à la et par la recherche, auquel contribuent par exemple les modules d'initiation à la recherche dès le second cycle, et les dispositifs d'années « passerelle » entre le Master et le Doctorat. Le rapport formule aussi des recommandations pertinentes à propos de la structuration du troisième cycle. Je tiens à rappeler que l'Université commence à déployer un logiciel de gestion du doctorat (Sygal), qui permettra notamment de mieux organiser les formations dispensées au cours des études doctorales et de les évaluer. À cet égard, nous allons continuer à enrichir notre catalogue de formations transversales, en y incluant davantage de formations professionnalisantes. Enfin, bien que les budgets des écoles doctorales aient évolué positivement ces dernières années, nous tâcherons de poursuivre les efforts par l'ouverture de nouveaux contrats doctoraux (malgré un budget constraint), et par un travail partenarial renforcé pour le développement des thèses CIFRE et COFRA au sein de nos laboratoires.



Annick Allaire,

Présidente de l'Université Paris 8

### Observations générales concernant le 3<sup>ème</sup> cycle :

Concernant la structuration disciplinaire des ED, à propos de laquelle le rapport remarque que certaines redondances pouvaient nuire à la lisibilité de l'offre de formation, l'Université fait valoir que certaines mentions disciplinaires (sciences de l'éducation, science politique, sciences de l'information et de la communication) sont présentes dans plus d'une école doctorale, car la politique de regroupement d'équipes constitutive des ED est plus fine que la logique des disciplines. Il s'agit de marquer clairement les orientations méthodologiques spécifiques au sein de ces disciplines, qui sont portées par des équipes différentes : certaines recherches dans ces domaines disciplinaires sont méthodologiquement associées aux sciences sociales, d'autres aux arts et humanités, d'autres enfin aux sciences et techniques.

Le rôle du collège doctoral est appelé à se renforcer, non seulement autour des formations transdisciplinaires qu'il met déjà en place (anglais scientifique, éthique et déontologie de la recherche, médiation scientifique, statistiques, cartographie), avec plusieurs projets en cours de développement.

1. En amont de la thèse, l'Université a décidé de mettre en place des formations d'une année passerelle entre le master et le doctorat, qui pourraient être sanctionnées par un DU et organisées par chaque ED. Le dialogue de performance 2023 auprès du rectorat délégué à l'ESR a permis la création d'un poste d'ingénieur de formation dont la mission serait de construire la mise en place de ces formations de préparation à la thèse. Des années passerelles existent déjà à Paris 8 en science de l'éducation, psychanalyse, et à l'EUR ArTeC.
2. En aval de la thèse, le collège doctoral a mis en place en 2024, en collaboration avec les Presses Universitaires de Vincennes, un prix de thèse « Science avec et pour la société ». Ce Prix récompense une thèse doctorat qui a développé une démarche de recherche participative (co-construction avec des acteurs de la société civile, recherche-action, recherche-création, sciences citoyennes, *community-based research*, etc.) ou qui a mis en œuvre, au cours de la recherche doctorale, un dispositif innovant de médiation scientifique. La thèse lauréate sera publiée aux Presses universitaires de Vincennes, au sein d'une collection dédiée.
3. Toujours dans la perspective du renforcement de la formation par la recherche, le collège doctoral souhaiterait mettre en place à partir de 2025 des *Laboratoires Juniors*, qui permettrait de rassembler des doctorants issus d'écoles doctorales différentes sur une thématique de recherche commune, pour une durée limitée (2 ans), pour déboucher sur l'organisation d'un colloque et d'une publication. L'apprentissage de la collaboration et de la mise en réseau serait au cœur de ce dispositif.
4. L'Internationalisation de la formation doctorale est en cours de renforcement, avec la mise en place du *Work Package 3* de l'Université Européenne ERUA, qui est consacré au doctorat, et qui prévoit par exemple l'organisation régulière de formations et

d'ateliers doctoraux, et avec l'association de Paris 8 à un projet de *MSCA-Doctoral Network*. Nous poursuivrons également le développement des thèses en co-tutelle.

5. Les efforts de suivi des doctorant.e.s et docteur.e.s seront également poursuivis avec la mise en place d'enquêtes régulières sur le devenir professionnel des docteur.e.s (un ingénieur pédagogique en est actuellement chargé), avec l'évaluation systématique des formations suivies par les doctorant.e.s, une refonte des procédures organisant les C.S.I., et une meilleure information sur les débouchés des docteur.e.s hors de l'ESR.

*La Direction du collège doctoral*

**Domaine (SHS, STS, pluridisciplinaire) : pluridisciplinaire**

**Intitulé de la formation :**

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale Cognition, langage, interaction (ED n°224)

**Observations :**

L'ED CLI coopère avec les autres écoles doctorales de l'Université Paris 8 ainsi qu'avec les unités de recherches pour assurer un suivi régulier et cohérent des doctorants. Nous regrettons si la description de cette démarche a donné l'impression que l'ED se déchargeait de certaines de ses responsabilités.

Nous partageons le constat qu'une information satisfaisante des doctorants et de leurs encadrants concernant les activités et le rôle de l'ED est un défi important. Nous essayons de le faire de plusieurs manières, notamment une page web, un guide, une réunion d'information annuelle (accessible à distance) ainsi que plusieurs rencontres informelles avec des doctorants ( sous la forme de « Café doctoral ») et divers mails d'information. Nous continuons néanmoins à veiller à améliorer la communication auprès de notre public.

*L'équipe de direction de l'ED CLI*

**Domaine (SHS, STS, pluridisciplinaire) : Sciences humaines et sociales**

**Intitulé de la formation :**

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale Pratiques et théories du sens (ED n°31)

**Observations :**

\* p. 14, « Une professionnalisation hors secteur académique trop réduite » : Le recrutement dans le secteur académique en SHS reste le principal débouché pour les docteurs (Document cité par l'HCERES : « Trois ans après l'obtention de leur diplôme en 2016 et 2018, plus de 9 docteurs sur 10 sont insérés professionnellement, en premier lieu dans le secteur académique ».). Cela justifie l'importance que l'on

accorde à ce type de formations dans notre. Au demeurant, nous partageons l'idée que les doctorants de l'ED doivent mieux rencontrer l'opportunité de découvrir d'autres voies de recrutement, comme les institutions privées, associations, institutions publiques. Nous mettrons en place une journée « Devenir chercheur hors du monde académique ». Le portfolio intégrera explicitement ce type de formation professionnalisante. D'ores et déjà, nous avons commencé de cette année à nouer une collaboration plus étroite avec l'association « Bernard Gregory » : son président participera à notre journée 2025 « Devenir chercheur.e » et pourra ainsi introduire d'autres issues professionnelles possibles pour nos doctorants. De même, dans cet esprit d'ouverture à l'extérieur du monde académique, les personnalités extérieures élues au conseil de l'ED qui viennent d'être renouvelées en 2025 sont davantage qu'auparavant en poste dans des institutions externes au monde académique. Nous pourrons ainsi les solliciter en premier pour participer à cette journée professionnalisante.

\* p. 14, « Une baisse significative des effectifs et un nombre important d'abandons » : Les chiffres concernant notre Ecole Doctorale présentent un nombre d'encadrants total qui biaise le regard : les professeurs émérites sont nombreux du fait des départs à la retraite et ne peuvent pas encadrer de nouvelles thèses ; le nombre de postes de PR est en baisse suite aux restrictions budgétaires depuis quelques années ; le nombre maximal de thèses par encadrant a été revu à la baisse ; les MCF HDR, sans perspectives de promotion PR, limitent le nombre de thèses inscrites. La direction est bien consciente de cette baisse qui doit être comprise dans le cadre d'une baisse des moyens alloués à l'enseignement et à la recherche publique, décidé par les instances politiques.

Plus spécifiquement, il est indiqué (p. 18) que : « Le nombre total de doctorants est en effet en baisse de 15 % sur les années 2018-2019 à 2022-2023, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (8,1 % en Sciences humaines et humanités nouvelles et 4,9 % en Sciences de la société sur la même période, d'après *L'Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*, n° 17, juin 2024) ». Mais lorsqu'on consulte le document cité, on peut constater que pour la période étudiée dans le document (2011-2022), les moyennes nationales pour les SHS sont tout à fait comparables avec la situation de notre ED : « La baisse observée entre 2011 et 2022 touche principalement les sciences humaines et humanités (- 24,1 %), ainsi que les sciences de la société (- 18,7 %) ». Idem pour les nouvelles inscriptions : « Par rapport à la rentrée 2011, l'effectif des nouveaux inscrits a baissé de 13,8 %. Cette évolution concerne notamment les sciences humaines et humanités (- 36,1 %) et les sciences de la société (- 33,6 %) ».

\*p. 19, « Le label « Doctorat européen », pourtant proposé par l'université depuis 2014, n'est pas évoqué dans le DAE ».

Les co-tutelles offrent des avantages par rapport au label Doctorat Européen : double diplôme de doctorat, accès aux services des deux institutions et à une double expertise, etc., alors que le doctorat européen n'apparaît pas sur le diplôme, c'est une attestation délivrée à part. En revanche, dans la mesure où le doctorat européen peut se superposer à une co-tutelle, il serait intéressant en effet d'intégrer l'information sur ce label pour que les doctorants qui le souhaitent puissent le demander.

\* p. 18, « pourcentage élevé de doctorants inscrits en 5e année et plus (41,9 % en 2022-2023) » : la moyenne nationale en SHS selon le même document cité est de 36% en 2022, avec augmentation de deux points par rapport à 2021. Même si l'ED PTS est un peu au-dessus de la moyenne nationale, il est éclairant de comparer la durée des thèses en SHS avec celle des thèses en sciences exactes et appliquées (0,9% 72 mois ou plus) et sciences du vivant (1,4%). La spécificité des SHS est manifeste et notre

moyenne n'est pas si loin de la moyenne générale, qui par ailleurs montre une courbe ascendante d'abandons (sans doute en lien avec les difficultés que les doctorants en SHS éprouvent de plus en plus pour obtenir des financements).

De façon générale : dans le document pris comme base de comparaison et cité à de nombreuses reprises, il n'existe aucune information sur les disparités entre régions et universités, et seulement des moyennes nationales, qui ne peuvent pas être le seul point de repère, tant les différences sont grandes selon les territoires ou les origines sociales des étudiants. Il nous semble qu'il faudrait mettre en contexte tous ces chiffres car Paris 8 accueille un public spécifique, et cela est valable aussi pour le niveau doctorat (nous accueillons plus d'étudiants internationaux, par exemple, mais il faudra là encore différencier selon le pays de provenance, qui peut produire de situations financières très différentes).

*L'équipe de direction de l'ED PTS*

**Intitulé de la formation :**

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale Esthétique, sciences et technologies des arts (ED n° 159)

**Observations :**

L'École doctorale a initié une politique raisonnée de maîtrise de ses effectifs qui conduit à une très légère baisse du nombre d'inscrits et s'accompagne d'un nombre raisonnable de doctorants par directrice et directeur de recherche, de l'ordre de 7. En l'absence d'un nombre plus grand de contrats doctoraux financés par le Ministère, cette politique nous paraît logique et sensée. Le faible nombre de thèses financées par des contrats d'ordre privé tient à la nature singulière de nos champs de recherche et à la difficulté, pour les doctorants, de sauvegarder la place critique de leur engagement de thèse au sein de structures privées visant à des intérêts autres, parfois opposés. Il demeure pour nous de la responsabilité d'une ED de veiller à ce que les doctorantes et doctorants puissent mener leur travail de recherche ou de création-recherche dans un esprit de liberté par rapport aux structures économiques privées, qui contribuent parfois à les financer.

L'évaluation de notre offre de formation comme le suivi du devenir professionnel de nos étudiants sont deux chantiers que nous ouvrons, depuis un an, dans le cadre de procédures validées ou initiées par l'université et pilotées par le collège doctoral. Il s'agira dans les années à venir de doubler les éléments d'analyse qualitative nécessairement ponctuels que nous avons déjà par des enquêtes quantitatives systématiques, que l'ED n'a pas les moyens de piloter toute seule. Les résultats de ces chantiers permettront de faire évaluer notre offre de formation, déjà diversifiée, adaptée de manière personnalisée aux doctorantes et doctorants et conduite en coopération avec les unités de recherche. Dans ce cadre, il reviendra à l'ED de trouver les moyens d'encadrer de manière parfois plus collégiale les doctorants en ouvrant cet accompagnement aux collègues non HDR. Cette ouverture a été jusqu'à maintenant assurée principalement par les comités de suivi, qui associent systématiquement PR HDR et enseignants non HDR, et continuera de se développer dans les années à venir, à supposer que des heures spécifiques soient attribuées par l'université aux enseignants non HDR dans le cadre de la formation doctorale.

L'information des doctorants et leur accompagnement, social ou psychologiques, sont et seront améliorés par la montée en puissance d'un site internet aujourd'hui renouvelé qui a vocation à devenir le lieu essentiel d'information des doctorants. Mais, si l'accompagnement intellectuel et pédagogique des doctorants revient principalement à l'ED, nous travaillons et travaillerons surtout avec les autres ED au sein du collège doctoral pour l'accompagnement social et psychologique. En outre, les évolutions politiques et idéologiques actuelles, qui tendent à fragiliser et précariser la situation des doctorants en art, pèsent lourdement sur nos formations. L'ED, en tant que collectif associant le personnel administratif, les enseignants et les étudiants, entend prendre toute sa part dans la promotion et la défense, intellectuelle, sociale et économique, de nos formations artistiques qui se sentent menacées dans l'ensemble, ce qui a des conséquences réelles sur le devenir professionnel de nos doctorants comme sur leur bonne santé psychologique.

*L'équipe de direction de l'ED EDESTA*

**Intitulé de la formation :**

- Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale Sciences sociales (ED n° 401)

**Observations :**

L'esprit général du dossier d'auto-évaluation de l'ED Sciences Sociales 401 est de montrer ses points forts et ceux qui restent à renforcer dans le but d'engager une discussion constructive avec l'HCERES. L'évaluation s'est montrée souvent critique dans son analyse globale des formations de l'ED, alors que plusieurs indicateurs signalent une évolution positive. La direction de l'ED y a répondu en indiquant les erreurs factuelles et souhaite ajouter les observations suivantes.

L'École Doctorale Sciences sociales couvre un périmètre large qui reflète la diversité des champs des sciences sociales et favorise les approches transdisciplinaires. Il existe en son sein des unités de recherche relevant de la même discipline que dans deux autres ED de l'université. En effet, au sein d'une même discipline, des thèmes de recherches et des méthodologies extrêmement variés coexistent justifiant l'association des équipes de recherche avec des ED différentes.

Le caractère interdisciplinaire est non seulement revendiqué par l'ED Sciences sociales mais il se déploie au travers de formations comme celle consacrée aux plateformes numériques et aux communs numériques - séminaire doctoral qui inclut les SIC- proposé pendant plusieurs années, mais aussi avec le séminaire tourné vers la diffusion des SHS, ou celui consacré à « faire commun en recherche ».

La professionnalisation hors-ESR est une préoccupation de la direction et fait l'objet, depuis 2024, d'un séminaire doctoral interdisciplinaire « Les midis de l'insertion » conviant des professionnels et différents acteurs sociaux (associations, entreprises, collectivités territoriales, institutions administratives) qui ont réalisé une recherche doctorale et se sont insérés en dehors de l'ESR, ou sont susceptibles de recruter des doctorant.es.

S'agissant de la mobilité des doctorant.es, l'ED Sciences Sociales a toujours consacré une part très importante de son budget à cette mission, qu'il s'agisse de mobilités liées aux enquêtes de terrain ou celles relatives à la valorisation de leurs travaux dans les événements scientifiques. Ces deux motifs sont ouverts aux doctorant.es dès la première année. 87% du budget de l'ED a été dépensé pour les mobilités en 2022 sur 3 sessions, en 2023 elles ont représenté 73,4% du budget en 2 sessions. La baisse de ce pourcentage en 2023 s'explique par le départ à la retraite de la responsable administrative qui gérait

l'ED et qui n'a été remplacée qu'en novembre 2023, c.a.d. au moment des clôtures budgétaires. L'année 2023 est donc exceptionnelle puisque l'ED n'a pu assurer que deux campagnes de mobilité. Il est regrettable que l'évaluation minimise cette aide très importante apportée par l'ED à ses doctorant.es. L'internationalisation est aussi un point fort de l'ED, reconnue par l'évaluation dans ses remarques conclusives. Mais une attention excessive a été apportée au cas particulier d'un des laboratoires qui conseille aux étudiants étrangers de refaire un master avant de s'inscrire en thèse, ce qui n'est pas pratiqué par les autres unités. L'ED renforce l'accueil des doctorants internationaux par une formation en anglais aux pratiques de la recherche française en sciences sociales.

Dans l'établissement, le taux d'abandon est une donnée récoltée de façon aléatoire d'une ED à l'autre. L'ED en Sciences sociales s'est montrée rigoureuse, car la responsable administrative coche la case « abandon » pour tout.e doctorant.e ne s'inscrivant pas pendant deux années consécutives. Ces chiffres ont été interprétés comme reflétant une situation « alarmante ». En l'absence de méthode commune de recueil et de calcul des abandons par l'ensemble des ED, il est en réalité difficile d'établir des conclusions définitives sur la situation des doctorant.es de l'ED Sciences sociales. Les chiffres d'abandon ne sont d'ailleurs pas forcément synonymes d'échec, car les départs des doctorant.es avant la fin de leur parcours s'expliquent par des raisons différentes - mutations de la direction de thèse, transferts vers une autre université etc. -. En plus de ces éléments de contexte, il est discutable que le rapport d'évaluation calcule des taux d'abandon - comptés sur deux ans consécutifs de défaillance, après plusieurs années d'inscription - en les rapportant au seul nombre de primo-inscrits d'une seule année, ce qui mécaniquement gonfle le taux d'abandon et déprécie la situation de l'ED.

L'érosion du nombre d'inscrits est soulignée négativement par le rapport d'évaluation tout en critiquant -à tort- le manque d'action de l'ED dans les procédures d'inscriptions. Il s'agit là d'une surinterprétation des données car un certain nombre de dossiers qui parviennent à l'ED ne sont pas retenus par la direction lorsqu'ils ne remplissent pas les conditions d'inscription en doctorat. Le volume de ces dossiers non retenus n'a pas été repris dans le tableau de données qui reprend les seuls inscrit.es.

Le nombre d'inscrit.es baisse, mais, comme cela a été souligné à l'oral, cette baisse est proche du niveau national pour les doctorant.es en sciences sociales, après l'impact des années de Covid 19. Des moyens plus importants de financement comme davantage de contrats doctoraux pourraient stimuler l'attractivité de la formation de 3<sup>e</sup> cycle de l'établissement. L'École Doctorale Sciences Sociales observe cependant sur l'ensemble de la période une augmentation des contrats doctoraux obtenus et une diversification de leurs provenances (14 contrats ont été attribués en 2023 issus de 7 institutions différentes). Cet indicateur nous semble particulièrement encourageant.

Pour conclure, nous reconnaissons des différences mineures entre les chiffres du tableau de données et ceux utilisés par le DAE, la raison en est que le tableau a été complété sans avoir pu être revérifié lors des dernières étapes avec les statistiques propres de l'ED. Le départ à la retraite de notre responsable administrative en 2023 en est la raison principale. Si les chiffres ont leur importance, dans la majorité des cas ils sont corrects, il semble utile de souligner que l'analyse qualitative fouillée et objective du DAE, travail très exigeant, fournit une image très complète de la période évaluée.

*L'équipe de direction de l'ED Sciences sociales*



**Évaluation des universités et des écoles**  
**Évaluation des unités de recherche**  
**Évaluation des formations**  
**Évaluation des organismes nationaux de recherche**  
**Évaluation et accréditation internationales**



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

